



La politique de la ville dans les années 1990 : une politique de discrimination positive pour des quartiers et des populations exclus de la ville et de la vie sociale et économique

Contribution à une histoire du Grand Lyon

Résumé

La construction des grands ensembles d'habitats sociaux en France dans les années 1960 va permettre à de nombreux ménages de classes moyennes et populaires d'accéder à de beaux logements et de vivre dans de nouveaux morceaux de ville où la vie sociale est particulièrement riche. Mais dès la fin des années 1970, ces grands ensembles vont entrer dans un processus de dégradation que les différents dispositifs de la Politique de la Ville qui vont se succéder pendant plus de trente ans vont avoir du mal à enrayer. Les crises économiques de 1974 puis de 1993 vont particulièrement impacter les populations de ces ZUP ou quartiers sensibles, banlieues voire ghettos, selon les approches. Après avoir partagé des espoirs, fortement exprimés à l'occasion de la Marche de l'égalité initiée depuis les Minguettes, les habitants de ces quartiers vont partager des désillusions puis, dans les années 1990, un sentiment de relégation. Ils sont alors considérés comme des exclus de la société et les quartiers qui les abritent comme des zones urbaines en dehors des villes. Tout l'enjeu de la Politique de la Ville va alors consister à conduire des actions d'insertion des populations et d'intégration des quartiers à la ville, et ce dans l'objectif de normaliser ces territoires, notamment par une plus grande mixité sociale. Car dans les années 1990, la société se lit de façon binaire entre les « exclus » et les « inclus », ceux qui sont dedans et ceux qui sont en dehors. Dans ce même temps, l'émergence, puis le fabuleux développement et la reconnaissance du mouvement hip-hop qui deviendra culture urbaine marquent la construction d'une accroche et d'un lien entre deux mondes dissociés, celui des populations de ces quartiers et celui des autres, de la société, des médias et de la culture. Les responsables de la Politique de la Ville vont largement contribuer à la valorisation de la culture urbaine et l'agglomération lyonnaise, grâce à un solide réseau d'acteurs, sera particulièrement exemplaire.

Cette synthèse aborde cette période des années 1990 et raconte une histoire du Grand Lyon, la perception des grands quartiers d'habitats sociaux et l'évolution de la Politique de la Ville qui leur a été dédiée. Elle aborde plus précisément l'exceptionnelle aventure de la danse urbaine qui a conduit les jeunes des quartiers au cœur de la ville et créé ainsi une passerelle entre le dedans et le dehors.

Sommaire

Introduction

Premier chapitre – La Politique de la Ville des années 1990 : le temps de la maturité

I. L'Etat reprend les rênes et structure la Politique de la Ville

II. Pour la Politique de la Ville du Grand Lyon, les années 1990 sont aussi le temps de la maturité

Deuxième chapitre – Un maître mot : lutter contre l'exclusion

I. Un contexte mondial et économique qui affecte particulièrement les populations des grands ensembles

II. Une approche binaire de la société

Troisième chapitre – Le hip hop en écho d'une mise à l'écart

I. Emergence du mouvement hip hop

II. Lyon : laboratoire de danses urbaines

Conclusion, la Politique de la Ville : une politique impossible ?

Ressources

Catherine Panassier
Juillet 2009

40 ans du Grand Lyon : un récit à partager

Après avoir créé une communauté de moyens il y a 40 ans de cela, sous l'impulsion de l'Etat, le Grand Lyon constitue aujourd'hui une communauté de projets autonome, reconnue pour son efficacité dans la gestion d'un territoire qui regroupe 57 communes et plus de 1,3 millions d'habitants. Mais l'histoire ne s'arrête jamais : cette collectivité reste en devenir et l'enjeu est désormais de constituer une véritable **communauté de destin**, inscrite dans le grand bassin de vie de l'agglomération, à savoir le territoire qui, de Saint-Etienne à Ambérieu, de Vienne à Villefranche-sur-Saône, regroupe plus de 2 millions d'habitants. 2 millions d'habitants rapprochés par les réalités de la vie quotidienne, mais aussi par la nécessité de former une masse critique capable de maintenir la capacité d'innovation et le rang du Grand Lyon dans le contexte de la concurrence internationale du 21^e siècle. Pour y parvenir, il s'agit non seulement de partager collectivement des projets, mais aussi de se doter de racines communes.

C'est pour nourrir cette ambition que la Direction Prospective et Stratégie d'Agglomération du Grand Lyon a engagé, en lien avec le Service des archives et le Service de la communication interne, un travail de fond visant à écrire une première histoire de l'institution. L'idée est de rassembler et d'organiser les nombreux éléments de cette histoire qui existent déjà de manière éparse, afin de les rendre appréhendables par un large public à travers une **mise en récit**.

À partir des documents d'archives disponibles dans et hors de l'institution (débats et délibérations de l'assemblée communautaires, journaux internes, archives de la presse locale et nationale, dossiers techniques produits par les différents services, fonds photographiques et filmographiques ...) ; de thèses et travaux d'étudiants sur l'histoire urbanistique ou politique de l'institution ; et enfin de recueils de témoignages rendant compte de la mémoire encore vivante du Grand Lyon (interviews d'agents et de retraités de la Communauté urbaine, d'élus ou ex-élus, de professionnels ayant travaillé sur les grands projets d'agglomération), une **chronologie générale** des mandatures, des réalisations et des événements marquants a été établie. Des **axes thématiques** ont été définis, qui sont autant de fils conducteurs pour analyser le passé et ouvrir sur l'avenir.

Ont ainsi été repérés :

- des **questions** et des **points de fragilité** dans cette histoire : une certaine lourdeur administrative, une complexité des rouages internes et des processus de décision ; une difficile lisibilité de l'institution et de ses champs d'intervention pour les citoyens et les partenaires de la Communauté urbaine ;

- des **permanences** heureuses : la culture du pragmatisme et de l'expérimentation ; une forte propension à l'innovation technique, en même temps qu'à l'adaptation ingénieuse de techniques venues d'ailleurs ; une capacité à porter de grands projets et à agir malgré le risque ; le sens de la conciliation, qui permet de dépasser les conflits entre intérêts politiques, territoriaux et institutionnels ; la continuité des politiques publiques, condition pour agir sur le long terme ;

- des **dynamiques de changement** : d'une appréhension mécaniste et technicienne de l'urbain à une approche plus sensible, prenant en compte la complexité, notamment au travers de la concertation avec la population ; de la tutelle de l'Etat à l'affirmation d'un pouvoir d'agglomération autonome ; l'extension des compétences et l'affirmation de nouvelles vocations de la Communauté urbaine au fil des ans ; « l'internationalisation » du Grand Lyon...

Ces permanences et dynamiques de changement, qui peuvent être considérées comme fondatrices d'un projet et d'une vision du futur, se manifestent de mille manières dans les moments-clefs de l'histoire de l'institution, et plus généralement de l'agglomération. La présente note éclaire l'une de ces étapes.

Articulée à de nombreux autres textes, elle est l'un des éléments qui doivent permettre de constituer la trame de ce grand récit à partager.

Plan détaillé

Introduction

Premier chapitre

La politique de la ville des années 1990 : le temps de la maturité

P.7

I. L'Etat reprend les rênes et structure la Politique de la Ville

1) La politique qui émerge va totalement modifier la conception de l'intervention publique et les modes de faire

Le temps de l'expérimentation

Une première succession de politiques et de dispositifs

Ce qui restera

2) 1988-1993 : l'Etat reprend les choses en main

La Politique de la Ville se structure

Un ministre et treize sous-préfets

Du Développement Social des Quartiers (DSQ) au Développement social urbain (DSU)

Un arsenal spécifique de textes législatifs vient appuyer la politique de la ville

L'évaluation ambiguë d'une politique paradoxale

3) 1993 et après : une multitude de lois et de dispositifs confirme la volonté de solidarité urbaine

1993 – 1994 : 214 contrats de ville signés - 1300 quartiers concernés

1996 : entre ZFU, ZRU et ZUS, Alain Juppé annonce le Pacte de relance pour la ville

II. Pour la Politique de la Ville du Grand Lyon, les années 1990 sont aussi le temps de la maturité

1) Le contexte politique du Grand Lyon dans les années 1990

En 1989, la Communauté urbaine a juste 20 ans

En juillet 1989, Michel Noir devient Président de la Communauté urbaine qu'il rebaptisera « Grand Lyon »

Raymond Barre poursuivra la dynamique initiée en 1989

2) La politique de la ville des années 1990 du Grand Lyon

L'approche de la politique de la ville du Grand Lyon

1989 : mise en place d'un service DSU à la Communauté urbaine de Lyon.

Le Grand Lyon : force d'exemplarité et de proposition pour la politique nationale de la ville

3) Le développement social urbain dans le Grand Lyon entre 1992 et 2003 : éléments de bilan

Rapport d'évaluation du Grand Lyon : un bilan mitigé

Rapport d'évaluation du Grand Lyon : des recommandations

Deuxième chapitre

Un maître mot : lutter contre l'exclusion

P.35

I. Le contexte mondial et économique affecte particulièrement les populations des grands ensembles

1) Un idéal du libéralisme, de la consommation et des libertés individuelles pas toujours facile à vivre

Une mondialisation dominée par le marché et la consommation comme idéal

La fatigue d'être soi est encore plus forte dans les situations de précarité

2) Une violente crise économique

La crise de 1993

Un taux de chômage record dans les quartiers

II. Une approche binaire de la société

1) L'impact des émeutes de Vaulx-en-Velin

Que s'est-il passé ?

Vaulx-en-Velin 1990 : l'occasion de la construction d'une nouvelle approche et d'un autre discours sur les « banlieues »

2) L'exclusion au cœur des débats

Un mot d'ordre : lutter contre l'exclusion

Une image d'exclusion qui rejoint un sentiment de rejet

Troisième chapitre

Le hip-hop en écho d'une mise à l'écart

P.45

I. Émergence du mouvement hip-hop

1) Le hip-hop prend place dans le paysage culturel français

Les humoristes s'en mêlent

Médiatisation de la culture « beur »

2) Le rap inonde les ondes

RAP : sur les traces de MC

Merci Sidney

II. Lyon : laboratoire de danses urbaines

1) Génération hip hop ou le mouv' des ZUP de l'agglomération

Les Minguettes, une nouvelle fois pionnières

La fabuleuse histoire de Fred Bendongué

Areski Hamitouche ou la passion d'associer des univers qui n'ont pas habituellement l'opportunité de se rencontrer

2) Le défilé de la biennale de la danse : un pont entre le centre ville et les quartiers

Un certain 15 septembre 1996

L'aboutissement d'un travail en réseau

3) De la rue à la Maison de la danse en passant par la MJC : le rap monte sur scène

Une profusion d'ateliers et de spectacles de cultures urbaines

Danse Ville Danse

4) 1998 : Quartiers en coupe et coupe du Monde

Quartiers en coupe

La coupe du Monde 98 ou le symbole fugace d'une société qui accepterait sa diversité

Conclusion, la politique de la ville : une politique impossible ?

P.67

Ressources

Introduction

Sous l'expression « Politique de la Ville », on regroupe l'ensemble des politiques (Développement Social des Quartiers, Développement Social Urbain, Contrat Urbain de Cohésion Sociale...) conduites depuis le début des années 1980 pour enrayer les processus de dégradation des grands quartiers d'habitats sociaux majoritairement construits dans les années 1960/1970 le plus souvent à la périphérie des villes. La Politique de la Ville a donc aujourd'hui près d'une trentaine d'années.

Cette synthèse porte sur la période des années 1990, lorsque la Politique de la Ville accède à un nouveau temps : celui de la maturité. Foisonnante d'initiatives locales et d'expérimentations diverses dans les années 1980, elle va au cours de la décennie suivante se recentrer et se structurer.

Au niveau national, l'Etat va reprendre les choses en main. Tout d'abord, en 1988, sur proposition du Premier ministre, Michel Rocard, la Délégation Interministérielle à la Ville est créée. Sa vocation est de regrouper pour plus de cohérence et d'impact l'ensemble des missions interministérielles antérieures (DSU - Insertion - Prévention de la délinquance, Banlieue 89), d'assurer une mobilisation des différents acteurs concernés et un suivi des contrats de quartier ou de ville, mais aussi de constituer un réseau et ainsi de permettre une réflexion permanente sur cette politique innovante. Puis, en 1990, un ministre de la Ville va être nommé, Michel Delebarre. En 1991, treize sous-préfets à la Ville seront désignés pour coordonner l'intervention de l'Etat au niveau local, définir et mettre en œuvre les contrats avec les collectivités locales et assurer la gestion des crédits déconcentrés. 400 quartiers reconnus comme les plus précaires en France seront concernés par ces contrats de Développement Social Urbain signés entre l'Etat et les collectivités locales.

Au niveau local aussi c'est une époque de grands changements. Soutenus par l'ensemble du Conseil communautaire, le nouveau président Michel Noir, et son vice-président à l'urbanisme, Henri Chabert, vont définir et mettre en œuvre un dispositif d'intervention dans les quartiers qui passe notamment par la création d'une délégation politique qui sera attribuée à Robert Courtial, d'un service Développement Social Urbain qui sera dirigé par Pierre Suchet, et d'une équipe opérationnelle dans chacun des douze quartiers concernés. On entre dans une grande période de réhabilitation des logements. Des enveloppes financières seront dédiées à l'étude et à la concrétisation de projets urbains qui seront reconnus, au niveau national, pour leur ambition et leur qualité. D'une aide au devenir de certains quartiers dans les années 1980, la Politique de la Ville devient, au cours de la décennie 1990, une réelle politique de solidarité à l'échelle de l'agglomération.

Ainsi dans les années 1990, la Politique de la Ville va se structurer et prendre de l'ampleur sous l'effet d'un fort consensus des politiques, sociologues, bailleurs sociaux et techniciens sur la nécessité d'agir pour ces quartiers à l'écart des villes et pour leurs habitants exclus de la société. L'objectif majeur donné à la Politique de la Ville est en effet fondé sur une vision commune de ces territoires alors considérés comme des quartiers dont il convient de réduire les écarts et de rattraper les retards pour qu'ils deviennent des quartiers comme les autres.

L'enjeu est de normaliser ces quartiers par de grandes opérations de réhabilitation et de réaménagement urbain, et par d'importants programmes d'insertion et d'intégration des populations. On est alors dans une vision assez binaire de la société avec des quartiers dans la norme et d'autres qui doivent y entrer et des habitants qui sont inclus et d'autres, exclus, qu'il faut intégrer. Bien que très peu explicitement définie, la norme est synonyme de mixité. Un quartier « normal » est un quartier qui abrite des populations d'origines et de catégories sociales diverses. De fait, ce qui est « anormal » c'est la concentration de ménages précaires et issus de l'immigration sur un même territoire. Les exclus sont ceux qui n'ont pas de formation et de travail, voire de repères dans la société française. Ce sont ceux qui seront les plus touchés par la crise économique de 1993.

Les habitants des quartiers concernés vont s'approprier cette image et cette perception d'exclusion d'autant plus qu'ils partagent un profond sentiment de relégation. Les désillusions sont grandes après les espoirs et les fortes mobilisations des années 1980, à l'exemple de la grève de la faim contre la double peine ou de la Marche pour l'égalité initiée aux Minguettes, pour demander plus de reconnaissance et être considérés comme des Français à part entière. De plus, la crise économique renforce les situations de précarité particulièrement dans ces quartiers, et les comportements discriminatoires demeurent.

C'est dans ce contexte que la culture urbaine, le hip hop, va se structurer et prendre de l'ampleur, comme un écho à une mise à l'écart, comme une revendication identitaire. Sensibilisés par les relais associatifs, les responsables de la Politique de la Ville de l'Etat et des collectivités locales vont favoriser ces pratiques émergentes. Peu à peu, le mouvement hip hop va s'imposer comme un véritable mouvement culturel et artistique au niveau national et le rap va envahir les ondes. L'agglomération lyonnaise sera là aussi un réel laboratoire et permettra à de jeunes artistes de devenir de grands chorégraphes reconnus nationalement ou internationalement et dans leur sillage, toute une valorisation des pratiques issues de ce qui deviendra la culture urbaine. On va assister à un métissage exceptionnel du hip-hop et de la danse contemporaine. Le défilé de la biennale de la danse donnera à ce mouvement toute sa dimension et en deviendra le symbole : les rappeurs des quartiers périphériques présenteront, en centre ville, à tous les grands Lyonnais un spectacle géant et gratuit de danses urbaines, et seront vivement applaudis. Avec le défilé, ce sont des frontières qui tombent et des mondes qui se rencontrent.

La structuration de la Politique de la Ville et l'affirmation de la culture urbaine comme une culture à part entière, au niveau national et tout particulièrement et de façon exemplaire dans l'agglomération lyonnaise, sont les deux éléments caractéristiques des quartiers en Politique de la Ville des années 1990 abordés dans cette synthèse.

Premier chapitre

La politique de la ville des années 1990 : le temps de la maturité

L'histoire des grands ensembles d'habitats sociaux débute en France dans les années 1960. On est alors dans le rêve de construire des morceaux de ville modernes où il sera agréable de vivre, et qui permettront de résoudre la cruciale crise du logement de l'époque. Et le rêve va se réaliser, de nombreux ménages, de classes moyennes et plus populaires, accèdent à de beaux logements aux grandes baies vitrées et dotés de toilettes et de salle de bains. Mais très vite, ces logements construits à la hâte vont mal vieillir, l'habitat dans les grandes et hautes barres et tours va se dégrader, les services publics vont tarder à s'installer et seront souvent en nombre insuffisant, et l'aménagement des espaces extérieurs, généralement sommaire, ne va guère résister à une utilisation intensive. Dans un même temps, ces quartiers vont connaître dans le milieu des années 1970 de grandes modifications sociologiques avec l'arrivée des familles des travailleurs immigrés isolés grâce aux lois favorisant le rapprochement familial, et avec le départ massif des classes moyennes du fait des lois favorisant l'accession à la propriété. Par ailleurs, cette arrivée massive de nouvelles populations va se retrouver confrontée à une grave crise économique lourde de conséquences sur l'emploi. Alors que les travailleurs potentiels sont désormais en nombre, l'emploi se raréfie et le chômage qui augmente touche en particulier les populations de ces quartiers. Ainsi, à la fin des années 1970 et au début des années 1980, ces quartiers, à l'aspect dégradé, vont désormais concentrer une population majoritairement issue de l'immigration, de faible niveau économique et de plus en plus touchée par le chômage. Les habitants de ces quartiers, souvent assignés à résidence, vont alors partager un sentiment de relégation.

Cette situation va conduire à des expressions violentes de mal-être et les premières émeutes qui se dérouleront en 1981 puis en 1983 en France dans l'agglomération lyonnaise, aux Minguettes, seront largement médiatisées. Elles vont provoquer une prise de conscience de ce que sont devenus ces grands quartiers d'habitats sociaux, ces quartiers modernes déjà dégradés, ces quartiers qui feront le lit du Front National. Toutefois, si des comportements violents de racisme ou de révolte s'expriment, on assiste également à une mobilisation collective pour que ces territoires et les populations qu'ils abritent soient reconnus et considérés pour les richesses qu'ils portent intrinsèquement.

Ainsi, la première formalisation de la politique de la ville, portée notamment par Hubert Dubedout, et plus largement par la Commission Nationale du Développement Social des Quartiers issue de mouvements de pensée intégrant des concepts d'autogestion et de développement endogène des

territoires, sera fondée sur la participation des habitants. Il s'agit alors de rendre les habitants acteurs du développement de leur quartier. De même des mouvements associatifs, comme les jeunes issus de l'immigration eux-mêmes, vont revendiquer plus de reconnaissance et d'égalité. La deuxième génération, arrivée très jeune ou née en France, va vouloir être Française à part entière et reconnue dans sa double culture.

Dans l'agglomération lyonnaise, le combat pour demander l'abolition de la double peine conduit en 1981, puis la Marche de l'égalité en 1983, en sont des illustrations qui auront une répercussion nationale.

Dans une interview en juin 2008, Fawzia Meknache, médecin, issue de l'immigration algérienne et qui militait à Lyon au début des années 1980, décrit en ces termes ce qu'elle ressentait au moment de la mobilisation pour la Marche pour l'égalité : *« Ça a été pour moi un moment de changement, comme si je recollais des morceaux. Je pouvais enfin être moi sans m'amputer de mes origines. C'est une question d'intégrité. À travers ces mobilisations, enfin, nous avons le droit à la parole, la possibilité d'occuper l'espace médiatique, l'impression d'être vus, d'être nous-mêmes et de pouvoir prendre notre destin en main. Nous retrouvons un sentiment de fierté. »*

C'est en chantant « Douce France », la chanson de Charles Trenet reprise par le groupe rock lyonnais Carte de séjour que cette génération va marcher :

*Douce France, cher pays de mon enfance
Bercée de tendre insouciance
Je t'ai gardée dans mon coeur
Mon village, au clocher, aux maisons sages
Où les enfants de mon âge ont partagé mon bonheur
Oui je t'aime et je te donne ce poème
Oui je t'aime, dans la joie ou la douleur*

Face à la situation de dégradation de ces quartiers et des revendications sociales, les institutions seront amenées à réagir. Ainsi, depuis le début des années 1980, de nombreuses politiques seront conduites pour tenter d'enrayer les processus de dégradation constatés. Dès la fin des années 1970, au moment même où les derniers immeubles des ZUP se construisaient, on s'interrogeait déjà sur leur devenir. Émerge alors une première procédure HVS (Habitat Vie Sociale), puis ce seront le DSQ (Développement Social des Quartiers), le DSU (Développement social urbain), les Contrats de ville, les GPU (Grands projets Urbains), les GPV (Grands projets de ville), puis plus récemment les CUCS (Contrats urbains de cohésion sociale)... autant de sigles qui recouvrent des dispositifs regroupés sous le terme de « Politique de la Ville », pas toujours lisibles et faciles à comprendre. Cet ensemble de dispositifs correspond à une mobilisation de moyens humains et financiers principalement des collectivités locales, de l'Etat et des organismes HLM ou bailleurs sociaux, pour réduire les difficultés des "quartiers en crise". On entend par « quartiers en crise » des îlots résidentiels dont les habitants cumulent des handicaps en termes de réussite scolaire, d'accès à l'emploi, à la santé et à la mobilité. Embrassant tous les aspects de la vie quotidienne (habitat, emploi, action sanitaire, sécurité, formation, vie culturelle, environnement...), la Politique de la Ville a permis d'expérimenter de

nouvelles formes d'action publique, fondées sur le partenariat, l'engagement contractuel et la transversalité. Depuis les années 1970, des dispositifs de réhabilitation des logements, de réaménagement urbain, de renforcement des moyens des établissements scolaires (ZEP), de prévention de la délinquance, de sécurité, d'emploi et de formation, d'animation sociale et culturelle et d'implantation d'activités économiques ont été mis en œuvre.

La politique de la ville a aujourd'hui plus de trente ans. On peut découper son histoire en quatre grandes périodes : la genèse dans les années 70, l'expérimentation à partir de 1981, la maturité dans les années 1990 et la remise en cause et des réorientations depuis 2003.

Dans ce chapitre, nous nous intéressons principalement aux années 1990, une époque d'affirmation et de structuration de la Politique de la Ville.

I. L'Etat reprend les rênes et structure la Politique de la Ville

1) La politique qui émerge va totalement modifier la conception de l'intervention publique et les modes de faire

Le temps de l'expérimentation

Dans les années 1980, les quartiers étaient perçus comme des laboratoires où l'on devait expérimenter de nouvelles politiques publiques et surtout un nouveau rôle de l'Etat et de nouvelles collaborations entre ce dernier et les collectivités locales.

L'objectif était clairement affiché : faire plus pour ceux qui ont moins. La première politique de discrimination positive était née. Elle reposait sur des principes de fonctionnement totalement nouveaux comme l'approche globale et transversale des territoires, l'engagement des partenaires par voie de contractualisation, des décisions de financements partagées et des financements croisés. Elle proposait aussi de considérer les habitants comme des ressources et de les rendre acteurs du changement. Ce concept tout nouveau, qui ne s'appelait pas encore « démocratie participative », conjugué à une notion de développement endogène des quartiers, n'était pas très éloigné des concepts de l'autogestion plutôt porteurs à l'époque. La mise en œuvre des premières procédures HVS puis des premiers contrats pour le Développement Social des Quartiers (DSQ) allaient engendrer de véritables révolutions dans les modes de faire, et bien sûr mettre un certain temps à s'harmoniser et à se structurer. C'est pourquoi chacun s'accorde à qualifier ces premières années de la politique de la ville comme une étape expérimentale.

Une première succession de politiques et de dispositifs

Les premières procédures ont été mises en place à partir de la deuxième moitié des années 1970 puis se sont multipliées en 1981 avec les opérations anti-été chaud et surtout la création des Zones d'Éducation Prioritaires (ZEP). Le programme de réhabilitation des grands ensembles et de DSQ défini par Hubert Dubedout, maire de Grenoble, sera mis en œuvre dès 1983 dans les 23 quartiers prioritaires repérés par la CNDSQ (Commission Nationale pour le Développement Social des Quartiers).

L'objectif ne se réduit plus au réaménagement du cadre bâti, mais inclut une dimension socio-économique, visant au rétablissement, là où localement elles se dégradent, des conditions de vie dont bénéficie, ailleurs, tout citoyen ordinaire. Dans le même temps, naissent des conventions Etat-villes sur la prévention de la délinquance pour tenter de fédérer les actions engagées dans ce domaine tant par différents ministères (Intérieur, Justice, Affaires sociales) que par les collectivités territoriales. Sous l'impulsion de Gilbert Bonnemaïson, maire d'Epinaÿ-sur-Seine, des structures souples - les conseils communaux et départementaux de prévention de la délinquance (CCPD et CDPD) - que couronne une Commission des maires de France sur la sécurité, sont installées

dans l'optique de favoriser le rapprochement de ces acteurs. Supervisés par le Conseil National de Prévention de la Délinquance (CNPD), ces conseils relayent très vite le ministère de la Jeunesse pour l'organisation des opérations anti-été chaud qui prennent, à partir de 1984-1985, le nom d'opérations prévention été (OPE), avant de se banaliser et de se fondre peu à peu dans l'animation des quartiers. Par ailleurs, d'autres politiques thématiques sont mises en œuvre par différents ministères à l'exemple de la lutte contre la toxicomanie, des politiques d'insertion, d'emploi, ou de soutien aux familles. En novembre 1983, la mission Banlieues 89 est créée sous la direction de deux architectes, Roland Castro et Michel Cantal-Dupart avec l'idée que l'esthétique ne doit pas être absente des banlieues, même les plus pauvres. Des contrats Banlieues 89 sont signés entre les communes et l'État pour des projets (une centaine au total) portant sur le désenclavement des banlieues, en particulier par l'aménagement d'espaces publics et le décroisement des quartiers dans la ville.

Sources : Archives nationales [Centre des Archives Contemporaines, politique de la ville](#)

Ce qui restera

De ces premières années, on retiendra le profond changement d'intervention de l'État. En effet, celui-ci change d'approche des phénomènes urbains et sociaux, mais aussi de pratiques. Alors qu'il conduisait jusqu'alors des politiques nationales sans vraiment prendre en compte les contextes particuliers de leur application, il va désormais considérer les problématiques propres à ces grands quartiers d'habitats sociaux et décider de réponses spécifiques. Alors qu'il pensait et appliquait ses politiques plutôt indépendamment les unes des autres, il va impulser une approche globale et transversale à la fois dans l'analyse de ce qui se joue sur ces territoires, mais aussi dans l'action. Et il va non seulement solliciter les collectivités locales, mais aussi placer ces nouvelles politiques d'intervention publiques directement sous l'autorité des maires, et ce à travers des conventions contractuelles pluriannuelles. Ces nouveaux principes d'intervention qui se sont concrétisés dans les différents dispositifs progressivement mis en place, en se complétant, ont permis d'expérimenter une réponse globale aux difficultés de ces territoires qui méritaient une intervention publique renforcée.

2) 1988-1993 : l'Etat reprend les choses en main

La Politique de la Ville se structure

À la fin des années 1980, la Politique de la Ville ressemble à un bouillonnement d'expérimentations dont il est difficile de tracer une ligne conductrice. On note toutefois une réelle mobilisation des acteurs locaux, probablement plus des professionnels que des habitants, et l'on mesure l'intérêt du travail partenarial territorialisé. Cependant, les résultats ne sont pas à la hauteur des objectifs fixés et les quartiers se caractérisent toujours par un cumul d'handicaps difficiles à enrayer. L'État va donc tenter de reprendre les choses en main. Il va mettre en place des dispositifs afin de

mieux articuler le large éventail d'activités sectorielles déployées depuis plus d'une décennie. Il va ainsi reprendre un rôle d'impulsion vis-à-vis des intervenants qui se sont multipliés sous l'effet des lois de décentralisation.

En 1988, **Michel Rocard**, Premier ministre, va proposer la création de la Délégation Interministérielle à la ville (DIV), et le Président de la République va nommer Yves Dauge, maire de Chinon, délégué à la ville et au Développement Social des Quartiers. La vocation de la **Délégation Interministérielle à la Ville** (DIV) est de rapprocher les fonctions de plusieurs missions interministérielles antérieures (développement social des quartiers, insertion des jeunes, prévention de la délinquance, Banlieues 89) pour une plus grande cohérence et pour créer un effet de masse et d'affichage. Placée sous l'autorité du Premier ministre, elle prépare les délibérations du **Comité Interministériel des Villes et du Développement Social Urbain** (CIV), présidé aussi par le Premier ministre, et veille à l'exécution de ses décisions.

Elle assure la mobilisation des différents acteurs, anime les réseaux, suit l'accomplissement des contrats et entretient des échanges, au niveau européen et international, avec les Etats confrontés à des problèmes similaires.

Rattachée, à partir de 1993, au ministère des Affaires sociales puis au ministère de la Ville, la DIV va également assurer le secrétariat du **Conseil National des Villes (CNV)**, présidé également par le Premier ministre. Formé d'élus titulaires de mandats nationaux ou locaux, de personnalités qualifiées et des ministres concernés par le domaine de la Ville et du Développement Social Urbain, ce Conseil représente l'instance de concertation nationale. Enfin, en mars 1991, un **Comité d'évaluation de la politique de la ville** reçoit la charge de mesurer les effets de l'action publique et d'en rendre compte devant le Conseil National des Villes.

Dans le même temps, l'**Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure** (IHESI) et le **Haut Conseil à l'intégration** (HCI) sont également créés.

Un ministre et treize sous-préfets

À la fin de l'année 1990, l'institutionnalisation de cette politique interministérielle franchit encore un degré supplémentaire avec la nomination d'un ministre de la Ville **Michel Delebarre**, qui n'est pas encore doté d'un véritable ministère, mais qui dispose de 31 services, délégations ou missions différents. Cette reprise en main de l'Etat de l'intervention dans les banlieues fait également suite aux émeutes de Vaulx-en-Velin de l'été 1990 qui, fortement médiatisées, auront un impact national. À la suite du décès d'un jeune motard lors d'une collision avec un véhicule de police, des émeutes avaient éclaté et durant plusieurs nuits, on avait pu déplorer des affrontements entre jeunes et force de l'ordre. Alors que la réponse politique était restée avant tout urbanistique, les jeunes de Vaulx-en-Velin vont ainsi rappeler aux responsables politiques que la crise est d'abord sociale.

Pour plus d'efficacité et de cohérence locale de l'Etat, **treize sous-préfets à la Ville** sont désignés, en 1991, dans les départements les plus sensibles (Ile-de-France hors Paris, Nord, Pas-de-Calais, Moselle, Rhône, Bouches-du-Rhône, Haute-Garonne) en vue d'y animer et coordonner l'intervention de l'Etat.

Le "plan d'urgence" lancé en juillet 1993 pour les quartiers en crise fait passer de 13 à 28 leur nombre qui augmentera encore par la suite (31 en 1998). Les **sous-préfets à la Ville** ont particulièrement pour tâches de veiller au bon phasage chronologique des opérations et des différentes sources de financement.

La mise en œuvre des procédures sur le terrain est du ressort des services préfectoraux et des services déconcentrés de l'Etat. Les préfets forment le rouage essentiel ; ils sont les intermédiaires avec les collectivités locales, les responsables de l'exécution des contrats et assurent la gestion des crédits déconcentrés.

Les ressources financières de la Politique de la Ville, coordonnées au plus haut niveau par le CIV, sont diverses et proviennent du Fonds Social Urbain (FSU) auquel s'ajoutent le budget spécifique du ministère de la Ville, les crédits du Fonds Social Européen (FSE), de la Caisse des dépôts et consignations, ainsi que les contributions spécifiques de plusieurs ministères.

Du Développement Social des Quartiers (DSQ) au Développement social urbain (DSU)

D'une logique de quartier, on passe à une logique urbaine plus globale. Pour cette nouvelle génération de conventions DSQ-DSU qui débute en 1989 pour le Xème plan, les priorités sont placées sur la **participation de la population**, les **relations entre le quartier et la ville**, l'**emploi**, l'**insertion** des bénéficiaires du RMI et la qualité de la **réhabilitation**.

400 quartiers sont concernés par ces conventions ou profitent de procédures adjacentes (conventions de quartier, conventions ville-habitat, contrats de programmes d'aménagement concertés de territoires urbains (PACT urbains) ou premiers contrats de ville expérimentés sur 13 sites).

Des **programmes nationaux de solidarité** sont également mis en oeuvre pour la prévention de la délinquance, l'aide à la médiation, la connaissance du droit (programme Droit et ville), l'accueil des nomades, des plus démunis et des personnes âgées dans l'habitat et dans la ville. La Caisse des dépôts et consignations s'engage dans le "programme Développement solidarité" tandis que les ZEP, mises en sommeil depuis 1984, sont réactivées par la loi d'orientation du 10 juillet 1989 : tout quartier DSQ devient éligible à une ZEP aux termes de la circulaire de février 1990 signée de **Lionel Jospin**, nouveau ministre de l'Education nationale. En 1990, les Assises de **Banlieue 89** se déroulent à Bron en présence du Président François Mitterrand. En juillet 1991, les premiers **Grands Projets Urbains** (GPU) sont lancés sur les territoires où les dysfonctionnements perdurent depuis des décennies et exigent des investissements plus importants. En septembre 1991, le **Service national ville** est instauré. Il s'agit d'affecter des appelés du contingent dans les quartiers pour que ces derniers viennent en renfort des dynamiques locales, notamment avec les associations. C'est aussi à cette époque que sont créées les maisons des citoyens, lieux permanents d'accueil, d'orientation et de convivialité au cœur des quartiers, et que se déroulent les premières **Assises des jeunes de banlieue** à Lyon en 1992. Dans la même année, en avril, **Bernard Tapie**, ministre de la ville, présente son **plan pour les**

banlieues qui s'appuie sur les parrainages de quartiers par les grandes entreprises et l'insertion par le sport. Mais, sous le coup de poursuites judiciaires, il démissionne en mai.

À la suite du CIV du 12 novembre 1992, la formule de contrat de ville est généralisée et retenue comme procédure unique pour le XI^e plan. Ces nouveaux contrats de ville sont en fait des contrats d'agglomération et l'agglomération lyonnaise sera la première à s'engager.

Un arsenal spécifique de textes législatifs vient appuyer la politique de la ville

La loi Besson, dite « loi du droit au logement », votée le 31 mai 1990, énonce la dominante sociale désormais privilégiée dans la politique du logement. Elle rend obligatoire l'élaboration d'un plan départemental d'action pour le logement des plus défavorisés (PDL) qui sera construit et mis en œuvre, conjointement par le préfet et le président du Conseil général, en collaboration avec les collectivités locales, les bailleurs sociaux, les caisses d'allocations familiales, les associations à vocation humanitaire et sociale. Elle prévoit aussi l'institution d'un Fonds de solidarité pour le logement (FSL), des protocoles d'occupation du patrimoine social (POPS) pour l'attribution de logements sociaux ainsi que la présentation d'un bilan annuel d'application devant le Conseil national de l'habitat.

La loi du 13 mai 1991 sur la solidarité financière institue trois mécanismes distincts de péréquation en faveur des communes pauvres supportant de lourdes charges liées aux dysfonctionnements urbains : **la dotation de solidarité urbaine** (DSU) ; le fonds de solidarité pour les communes d'Ile-de-France (FSCRIF); la dotation particulière de solidarité urbaine (DPSU) dont le principe est de prélever des cotisations sur les communes riches pour les transférer aux communes les plus pauvres, notamment celles qui ont un parc important de logements sociaux.

La loi du 13 juillet 1991 d'orientation pour la ville (LOV), vise un objectif de mixité sociale en imposant à toutes les communes d'une agglomération de plus de 200 000 habitants d'avoir au moins 20 % de logements sociaux. Cette loi pose les principes et détaille les moyens de la Politique de la Ville qui vont enrichir le Code de l'urbanisme et celui de la construction et de l'habitat. Elle établit qu'un " droit à la ville " doit être assuré à tous les citoyens. Il s'agit "*pour les collectivités locales d'offrir des conditions de vie et d'habitat qui favorisent la cohésion sociale et permettent d'éviter les phénomènes de ségrégation*". Ce texte reprend et rend obligatoire le concept de politique locale de l'habitat qui avait été introduit facultativement à travers les Programmes Locaux pour l'Habitat (PLH) par la loi du 7 janvier 1983, en lui donnant un contenu juridique. Elle tente ainsi de contrecarrer les tendances constatées d'une trop grande spécialisation des espaces urbains et de favoriser la mixité sociale, en imposant dans les grandes agglomérations une répartition équilibrée des différentes catégories de logements. Les PLH, lorsqu'ils sont intercommunaux, impliquent en effet une concertation entre toutes les communes d'une même agglomération en matière de distribution spatiale des logements, le préfet pouvant exercer son droit de préemption sur les terrains vacants pour la construction de logements sociaux dès que la commune concernée accueille moins de 20% de HLM.

Source : <http://www.archivesnationales.culture.gouv>

L'évaluation ambiguë d'une politique paradoxale

Ainsi, entre 1988 et 1992, une véritable dynamique s'est mise en place et structurée à partir d'un fort réinvestissement de l'État. Celui-ci s'est fait plus présent et plus incitatif. La multitude de lois et de dispositifs et leur progression constante vers plus d'ambition ont certes rendu complexe la Politique de la Ville, mais a également permis une réelle avancée en matière de solidarité urbaine.

D'un stade d'expérimentations portées par les collectivités, on est passé à la structuration d'une politique nationale prioritaire. Comme le souligne Renaud Epstein dans un article en 2000, si les premiers contrats de Développement Social des Quartiers relevaient d'une politique des villes, dans une logique de développement, les contrats de Développement Social Urbain, pour lesquels l'État a précisé ses exigences en termes de contenu, ont relevé d'une politique de la ville. Et ce changement est particulièrement significatif et caractéristique de la politique de la ville des années 1990.

De la logique expérimentale à la priorité politique

« Au cours des premières années d'émergence et de structuration d'une politique de la ville largement empirique, l'évaluation lui a donné une visibilité et une intelligibilité qui lui faisaient défaut. Ce faisant, l'évaluation a ouvert la voie à son extension en direction d'un nombre croissant de sites, même lorsqu'elle soulignait les risques d'une telle extension. L'évaluation qu'initie le ministre de la Ville en 1991 est interministérielle, portée par un comité d'évaluation présidé par Jean-Michel Belorgey. Chargé « d'apprécier le contenu, les conditions de mise en œuvre et les effets de cette politique, au regard des objectifs qu'elle poursuit », ce comité choisit de laisser de côté la mesure des résultats pour se concentrer sur deux questions :

- la politique de la ville a-t-elle contribué à mettre l'action publique à la hauteur de la question de l'exclusion ?

- A-t-elle permis de préciser les enjeux des différentes politiques sectorielles ? (Belorgey, 1993).

À ces deux questions, les travaux évaluatifs apportent des réponses positives. **Les DSQ avaient montré, par l'expérimentation, qu'il était possible de retrouver des marges d'action là où toutes les issues paraissaient bloquées par la levée des contraintes que la segmentation de l'action et son caractère unilatéral faisaient peser sur les acteurs.** La sortie de la logique expérimentale et le repositionnement de la politique de la ville à l'intérieur des politiques de l'Etat – symbolisé par la nomination de Michel Delebarre comme ministre d'Etat, chargé de la Ville, conduisent à transformer ses registres d'impact. Tout d'abord, au-delà des actions mises en œuvre localement, **la politique de la ville apporte dans chaque administration sectorielle une finalité à un processus de modernisation** qui – trop tourné vers le management interne – rencontrait des oppositions corporatistes se prévalant de la défense de l'esprit du service public. Ensuite, **la création de postes de sous-préfets chargés de mission à la ville fait apparaître au sein de l'Etat local une nouvelle culture administrative fondée sur l'animation stratégique des services**, qui lui permet de se constituer comme un inter-locuteur face aux collectivités. Ce faisant, la politique de la ville apporte un « mode d'emploi » à la décentralisation.

Enfin, en devenant une politique nationale, la politique de la ville transforme la place de l'Etat dans les procédures locales. À l'origine, tous les projets présentés par les villes étaient financés par l'Etat, faute de critères de sélection. En ce sens, **il s'agissait d'une politique des villes**, dans une logique de développement. À mesure que l'Etat précise les raisons politiques de son engagement aux côtés des collectivités locales, et donc qu'il explicite ce qu'il en attend en termes de contenu, **il s'engage dans une politique de la ville.** Ce changement produit une inflexion dans le contenu des contrats, la solidarité primant désormais sur le développement. Ces éléments se combinent pour initier une transformation importante du rôle de l'Etat. **Arrachée du local pour devenir une priorité gouvernementale, la politique de la ville a produit une interpellation spécifique en direction de l'ensemble des administrations et politiques sectorielles, sommées d'intégrer la solidarité au rang de leurs préoccupations ordinaires.** Au travers de cette interpellation, la politique de la ville introduit dans chacune de ces politiques un concept mobilisateur, précisant les enjeux de l'action : l'insertion par l'économie, le désenclavement, la requalification du service public... »

Les leçons paradoxales de l'évaluation de la politique de la ville
Renaud Epstein Directeur d'études ACADIE – Dossier Villes et logements – Recherches et prévisions n°62 - CNAF 2000 – Extrait –

3) 1993 et après : une multitude de lois et de dispositifs confirme la volonté de solidarité urbaine

1993 – 1994 : 214 contrats de ville signés - 1300 quartiers concernés

Durant le dixième contrat de plan Etat-Région, le nombre de quartiers inscrits en politique de la ville a triplé et avec le nombre de logements réhabilités, d'espaces publics réaménagés, de services publics développés, de soutiens aux associations confirmés. Cependant, la complexité de ces différentes mesures les a en parti vidé de leur sens. La législature se termine avec la diffusion, début 1993, du rapport de Jean-Michel Belorgey sur la Politique de la Ville qui dresse un constat mitigé dénonçant l'absence de lisibilité pour le public et les limites de cette démarche interministérielle. Cependant, force est d'admettre qu'il est difficile d'évaluer précisément l'impact des mesures mises en place tant les moyens de la politique de la ville sont restés dérisoires en regard de ses fins.

Outre le rapport de Jean-Michel Belorgey, l'année 1993 est marquée par la création des **plans locaux d'insertion par l'économie (PLIE)** destinés à soutenir le retour à l'emploi des personnes les plus en difficulté et par la nomination de **Simone Veil** comme ministre de la ville. Le plan de relance pour la ville s'élève alors à 5 milliards de francs.

En 1994, le **fonds interministériel d'intervention pour la ville (FIV)** sera mis en place pour la gestion interministérielle des crédits déconcentrés de la politique de la ville. Les crédits ne seront donc plus dispersés dans les différents ministères.

214 contrats de ville concernant 750 communes et 1300 quartiers seront signés. Douze **grands projets urbains (GPU)**, dont huit en région parisienne, sont définitivement entérinés ; ils affectent des moyens exceptionnels à des sites déjà en contrats de ville nécessitant des engagements de grande ampleur. Et, le 4 février 1995, **la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (LOADT, dite « loi Pasqua »)**, créant notamment des zones de redynamisation urbaine est adoptée.

Printemps 1995 : La fracture sociale au cœur de la campagne des présidentielles

INA . 1995 Jacques CHIRAC sur la fracture sociale A2 - 02/05/1995 - 00h01m22s
http://www.ina.fr/archivespourtous/index.php?vue=notice&from=fulltext&full=fracture+sociale&num_notice=3&total_notices=21

Le terme « fracture sociale » était le slogan du candidat **Jacques Chirac** à la présidentielle de 1995. Cette expression du philosophe **Marcel Gauchet**, a également été employée par le sociologue Emmanuel Todd lorsqu'il analysait le désarroi populaire régnant en France depuis 1981. Et c'est **Henri Guaino**, Maître de conférences de l'IEP de Paris, nommé en 1994 conseiller technique auprès de **Charles Pasqua** alors ministre de l'Intérieur, qui va développer ce thème de la « fracture sociale » et du « pacte républicain » dans les discours de Jacques Chirac lors de l'élection présidentielle de 1995.

« La France fut longtemps considérée comme un modèle de mobilité sociale. Certes, tout n'y était pas parfait. Mais elle connaissait un mouvement continu qui allait dans le bon sens. Or, la sécurité économique et la certitude du lendemain sont désormais des privilèges. La jeunesse française exprime son désarroi. Une fracture sociale se creuse dont l'ensemble de la Nation supporte la charge.

La "machine France" ne fonctionne plus. Elle ne fonctionne plus pour tous les Français. »

Discours fondateur de la campagne présidentielle de Jacques Chirac, 17 février 1995

La fracture sociale est alors également considérée par Jacques Chirac comme porteuse de risques de troubles dans les banlieues, voire de menace pour l'unité nationale.

...des chiffres qui « en eux-mêmes, n'expriment pas la gravité de la fracture sociale qui menace - je pèse mes mots - l'unité nationale. (...) Dans les banlieues déshéritées règne une terreur molle. Quand trop de jeunes ne voient poindre que le chômage ou des petits stages au terme d'études incertaines, ils finissent par se révolter. Pour l'heure, l'État s'efforce de maintenir l'ordre et le traitement social du chômage évite le pire. Mais jusqu'à quand ? »

Extrait : Livre - programme du candidat Jacques Chirac du 10 janvier 1995

D'ailleurs, en 2003, **Jacques Chirac** utilisera à nouveau l'expression de « fracture sociale » lors d'un déplacement à Valenciennes : « Ces difficultés, ces drames, cette fracture sociale qui menace de s'élargir en une fracture urbaine, ethnique et parfois même religieuse, ne sont pas des fatalités ».

La France se déchire et la banlieue devient une menace pour l'unité nationale. Jacques Chirac est élu Président de la République, **Alain Juppé** est nommé Premier ministre, **Eric Raoult**, ministre chargé de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion et **Françoise de Veyrinas**, secrétaire d'Etat aux quartiers en difficulté.

1996 : entre ZFU, ZRU et ZUS, Alain Juppé annonce le Pacte de relance pour la ville

Face à une fracture sociale menaçante, le gouvernement va élaborer un plan d'envergure nationale, une sorte de « Plan Marshall » pour les banlieues. Alain Juppé annonce 68 mesures du Pacte de relance pour la ville, lors d'un CIV réuni à Marseille. Quatre axes majeurs sont définis : ramener l'Etat et les services publics dans les quartiers avec une attention spécifique accordée à la sécurisation des habitants ; favoriser l'emploi et les activités économiques avec des mesures pour le commerce de proximité et l'emploi des jeunes ; accroître la mixité sociale et créer des " traits d'union " entre les habitants des banlieues à travers un renforcement du tissu associatif. Le « Pacte de relance

pour la ville » (loi du 14 novembre 1996 relative à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville), qui définit des « Zones Franches Urbaines » (ZFU), des « zones de redynamisation urbaine » (ZRU) et des « zones urbaines sensibles » (ZUS) sera mis en œuvre en 1996. C'est aussi au cours de l'année 1996 que 100.000 emplois ville pour les jeunes de 18 à 25 ans des quartiers sensibles seront créés. En 1997, **les contrats locaux de sécurité (CLS)** sont lancés.

À la fin de la décennie, la Politique de la Ville connaîtra encore des réorientations sous l'impulsion de Martine Aubry qui mettra notamment la priorité sur l'emploi et instituera les emplois-jeunes.

Les axes structurants de la Politique de la Ville définis dans les années 88/93 vont, au gré des ministres et des gouvernements, constamment être « réajustés » et « réorientés » et perdre largement leur lisibilité.

Au début des années 2000, les résultats ne seront pas au rendez-vous et en 2003, une nouvelle génération de contrats de ville et de nouvelles géographies seront définies, de nouvelles mesures prises et de nouveaux dispositifs mis en place, de nouveaux ministres nommés et de nouvelles lois votées.

La Politique de la Ville est en constante mutation et évolution. Complexe et peu lisible, elle tente de régler des enjeux pour lesquels elle n'est peut-être pas à la hauteur, ou de répondre à des questions peut-être mal formulées.

II. Pour la Politique de la Ville du Grand Lyon, les années 1990 sont aussi le temps de la maturité

Quartiers et politique de la ville des années 1990 dans l'agglomération lyonnaise : principaux repères

- 1981 : premières émeutes aux Minguettes
- 1983 : Marche pour l'égalité
- 1984 : Marcel Notargiacomo crée la compagnie Traction Avant
- 1986 : signatures des 1ères conventions de plan en faveur de quartiers
- 1989 : **Michel Noir** devient Président de la Communauté urbaine
- 1989 : création du service DSU de la Communauté urbaine**
- 1990 : **émeutes** dans le quartier du Mas du Taureau à **Vaulx-en-Velin**
- 1990 : signatures des conventions de quartiers 1990-1993
- 1991 : création des ZUS et des GPU
- 1991 : Michel Noir favorable à la loi de solidarité entre les communes
- 1991 : le Musée Urbain Tony Garnier (Lyon 8^{ème}) labellisé par l'UNESCO
- 1992 : signature du premier contrat de ville d'agglomération**
- 1992 : Vénissieux et Vaulx-en-Velin : grands projets urbains
- 1992 : Fred Bendongué crée la compagnie Azanie
- 1992 : premières rencontres de danse urbaine à Villefranche
- 1994 : engagement du contrat de Ville 1994-1999**
- 1994 : démolition des 10 tours du quartier Démocratie aux Minguettes
- 1994 : incidents à Vaulx-en-Velin et à Bron. Mort de Khaled Kelkal
- 1994 : création de l'observatoire territorial du contrat de ville
- 1995 : **Raymond Barre** devient maire et président du grand Lyon
- 1996 : JP THORN tourne Génération hip hop ou le mouv' des ZUP
- 1996 : premier défilé de la biennale de la danse de Lyon**
- 1996 : la première zone franche urbaine est créée à Vaulx-en-Velin
- 1996 : Vaulx-en-Velin, Duchère, Rillieux et Minguettes classés en GPU
- 1997 : incidents à la Duchère après le décès d'un jeune
- 1997 : la caravane des quartiers s'installe place du 8 mai (Lyon 8^{ème})
- 1998 : les GPU deviennent des Grands Projets de Ville (GPV)
- 1998 : l'année de Quartiers en coupe et de la coupe du Monde.

1) Le contexte politique du Grand Lyon dans les années 1990

Quelle image gardez-vous de l'agglomération lyonnaise des années 1980-1990 ?

L'image de l'agglomération lyonnaise du milieu des années 1980 que je retiens est celle d'une agglomération peu innovante sur le plan urbain, et qui finit de subir les grosses opérations urbaines des années 1960/1970 en périphérie, mais aussi en centre ville, à la Part Dieu ou au Tonkin. Ce que je retiens surtout de ces années, c'est le paradoxe propre à cette agglomération qui donne, d'une part, une image de richesse et de bien vivre et qui, d'autre part, est l'agglomération où se sont déroulés des événements particulièrement violents, je pense notamment à ceux des années 1980 à Vénissieux, puis à ceux de Vaulx-en-Velin en 1990. Dans d'autres grandes villes, à l'exemple de Marseille, où la situation sociale était pourtant plus tendue, et dans un territoire plus large, de tels phénomènes d'explosion médiatisés n'ont pas eu lieu. C'est peut-être d'ailleurs cette confrontation entre une agglomération riche qui a de vraies perspectives d'avenir, une histoire, un fort potentiel, et des réalités sociales difficiles localisées à la périphérie, qui a créé un décalage de plus en plus criant et explosif.

Extrait Interview de Dominique Mouillaux, millénaire3, septembre 2009

En 1989, la Communauté urbaine a juste 20 ans

En 1989, la Communauté urbaine de Lyon a alors juste 20 ans. Dans ces premières années d'existence, elle fonctionnait comme un puissant outil d'investissement au service d'une modernisation technique des infrastructures de l'agglomération. Elle a ainsi largement contribué à construire physiquement l'agglomération à travers la création d'équipements et la mise en place de réseaux techniques : voirie, transports collectifs, eau, assainissement... Ainsi, la Communauté urbaine ressemblait-elle à ses débuts à une fédération de services techniques à laquelle les élus s'intéressaient peu.

Les choses vont changer progressivement avec le mandat de 1977, l'arrivée d'une nouvelle génération d'élus et la création de l'Agence d'urbanisme. De nouvelles relations entre élus et techniciens se sont alors nouées et de nouvelles approches ont été mises en œuvre. On commence alors à penser qualitativement la ville et plus uniquement à l'accompagnement de la croissance démographique et aux infrastructures. Progressivement la Communauté urbaine passe d'une logique d'aménagement et d'équipement du territoire aux prémices d'un projet d'agglomération.

L'un des premiers grands changements qu'elle va connaître concerne, en 1983 et après des années de discussions, l'accord trouvé pour permettre à toutes les communes d'être directement représentées au Conseil de communauté, on passe alors de 16 à 55 communes représentées, et de 90 à 140 conseillers communautaires. Avec les lois de décentralisation de 1982 et 1983, la Communauté urbaine connaît une autre grande transformation puisqu'elle acquiert à ce moment les compétences en urbanisme et aménagement.

Selon Bruno Voisin, sociologue à l'Agence d'urbanisme de Lyon, c'est à ce moment-là qu'émerge un premier sentiment de responsabilité solidaire d'agglomération, les élus du Centre ou de l'Ouest ne pouvant plus ignorer les enjeux qui se jouent à l'Est : crise du logement social, redéploiement économique, montée d'un chômage de masse touchant les catégories de salariés les moins qualifiées. Le département Développement Urbain (DDU) est créé en 1983. Les premières équipes DSU, sur Lyon, Vénissieux, Vaulx-en-Velin ou Rillieux seront les précurseurs des futures équipes de la Politique de Ville. Parallèlement, à Gerland, sous la direction de Michel Rivoire, la Communauté urbaine teste sa capacité à faire de l'aménagement en régie directe. Ce seront les prémices d'un mouvement important de la qualification de la maîtrise d'ouvrage communautaire et de la généralisation des postes de chefs de projet.

« Les choses vont véritablement changer en 1989 avec l'arrivée de nouvelles équipes à la Communauté urbaine et dans certaines communes concernées. Une véritable volonté de travail en commun et un élargissement des territoires d'intervention vont se mettre en place. Par le dialogue, on va sortir des positions dogmatiques entre élus, mais aussi avec certains partenaires et notamment les organismes HLM. Se construit alors un vrai partenariat qui sera appelé à durer. De son côté, l'Etat local va pousser pour que se développe une « réflexion d'agglomération ». En 1990, on parle déjà de contrat d'agglomération. On assiste donc, dans ces années, à une conjonction de facteurs qui vont permettre à la Communauté urbaine de prendre toute sa place. »

Extrait Interview de Dominique Mouillaux, millénaire3, septembre 2009

En juillet 1989, Michel Noir devient Président de la Communauté urbaine qu'il rebaptisera « Grand Lyon »

Michel Noir va donner une nouvelle impulsion à la Communauté urbaine en la dotant d'un véritable projet d'agglomération, une nouvelle dimension en l'inscrivant parmi les grandes villes qui comptent en Europe et une nouvelle esthétique à travers la mise en œuvre d'une politique ambitieuse d'aménagement des espaces publics. Il instaure un mode de gouvernance resserré marqué par une implication personnelle forte du Président sur tous les grands dossiers, un intense travail en équipe de l'exécutif, un renforcement du cabinet, des échanges réguliers avec l'opposition, les partenaires institutionnels et des experts sur les grands enjeux (écologie, accessibilité...). Il renforce l'implication de la Communauté urbaine dans son rôle de maîtrise d'ouvrage auprès de l'Agence d'urbanisme, des offices HLM et des SEM (SERL, Semaly, etc.). Sous l'autorité de son Directeur Général des services, Pierre Ducret, la Communauté urbaine se dote alors d'une politique managériale basée sur la responsabilisation. Des missions thématiques stratégiques sont créées pour conduire les politiques communautaires dans les domaines-clefs de l'habitat, des déplacements, de l'économie ou de l'environnement. C'est véritablement dans le début des années 1990 que la Politique de la Ville du Grand Lyon prendra toute sa dimension.

Raymond Barre poursuivra la dynamique initiée en 1989

L'arrivée de Raymond Barre à la présidence de l'Assemblée communautaire, le 11 septembre 1995, marque le retour à une gestion plus collégiale du pouvoir. Premier Ministre de 1976 à 1981, député du Rhône en 1978 et réélu à ce poste en 1981 et 1988, Raymond Barre, de sensibilité centriste, affirme sa volonté de dépasser les «*étiquettes politiques*» et les «*a priori idéologiques*» dans la gestion de la Communauté urbaine dont la population a voté à Gauche à près de 50 %. Il va prôner un mode de fonctionnement qui met en avant la négociation et la recherche de compromis sur les sujets les plus conflictuels. Il va notamment vouloir intégrer dans son exécutif des élus de l'opposition. Ce parti pris va susciter de nombreux débats chez les élus qui vont toutefois parvenir à surmonter conflits partisans et identités municipales pour «*travailler ensemble*», au nom de l'intérêt supérieur de l'agglomération. «*Pragmatisme*», «*réalisme*», «*concertation*», «*charte d'objectifs*», recherche «*d'équilibre*» et invocation récurrente de la nécessaire «*solidarité entre communes*» sont les maîtres mots de ce patient exercice diplomatique, qui aboutira 3 mois plus tard à l'adoption à une large majorité d'un ambitieux plan de mandat.

*« J'attache du prix au terme de Communauté », explique Raymond Barre le surlendemain de son élection dans une interview accordée au Figaro, « car dans la notion de Communauté existe celle de solidarité. **Il me paraît essentiel dans l'agglomération qu'une solidarité agissante se manifeste entre Lyon et les villes de la périphérie** ».*

Le problème étant « qu'il faut à la fois concilier la stratégie d'agglomération et le respect des intérêts et de l'identité de ses communes. Il faut éviter le glissement dans l'intercommunalité, qui ferait oublier les intérêts communs et l'ambition de l'ensemble des participants au Grand Lyon »

Interview de Raymond Barre à Lyon Figaro, 13 septembre 1995

Au cours de son mandat, Raymond Barre va vouloir éviter la dispersion des actions et «*concentrer l'attention et la volonté sur des politiques prioritaires*». Une Politique de la Ville et du logement «*qui doit s'abstenir de coups médiatiques, mais s'inscrire dans la durée*», l'accent mis sur les transports en commun, une politique de développement économique au service de l'emploi, une réflexion sur la fiscalité et la poursuite des grands travaux d'infrastructure: bouclage des périphériques, restructuration des HCL, développement des pôles universitaires et de recherche, et enfin respect de l'environnement, «*dimension essentielle dans la politique économique et sociale de notre temps*».

Durant son mandat, le rythme de réalisation des projets de requalification urbaine la Politique de la Ville du Grand Lyon sera maintenu dans un souci de continuité des décisions prises et des opérations engagées.

2) La politique de la ville des années 1990 du Grand Lyon

« Pour vous, quelles sont les prises de positions politiques qui ont le plus marqué l'action du Grand Lyon en faveur des banlieues ?

Nous pouvons en retenir trois. Celle de Michel Noir, d'inscrire la question des banlieues comme enjeu politique d'agglomération, celle de Raymond barre de ne pas démolir le quartier Moncey pour garder de la mixité sociale en centre ville et celle de Gérard Collomb de mettre en œuvre une politique de mixité sociale à travers une diminution sensible du nombre de logements sociaux dans les quartiers d'habitats sociaux et leur reconstruction dans d'autres parties de l'agglomération. »

Extrait de l'interview de Pierre Suchet, directeur du service politique de la ville et renouvellement urbain, 23 juillet 2008, millenaire3.com

L'approche de la politique de la ville du Grand Lyon

La prise de conscience de la nécessaire prise en compte des quartiers d'habitats sociaux s'est installée progressivement au sein de la Communauté urbaine. Au fur et à mesure des questionnements posés par l'actualité des différents quartiers, les élus ont dû se positionner. Les incidents de 1970 de la Grappinière, le devenir du quartier Olivier de Serres à Villeurbanne que la municipalité a souhaité démolir, avaient généré une première prise de conscience. Cependant, il semble que ce soit l'importance de la vacance des logements aux Minguettes entraînant des pertes financières considérables (plus de 2000 logements vacants en 1984), et plus globalement la question de l'achèvement des ZUP de l'agglomération qui aient imposé des réponses communautaires. En effet, la Communauté urbaine devait envisager l'arrêt des ZUP et des concessions d'aménagement qui avaient été confiées à la SERL, à Vénissieux et à Vaulx-en-Velin. L'Etat avait laissé à la Communauté urbaine la responsabilité des ZUP et la nécessité de « solder » les ZUP et de fait, de payer le déficit. Ce qu'elle a fait. En contrepartie, elle devenait propriétaire d'une partie du foncier non aménagé. Cependant, les équipements prévus par l'Etat n'ont pas tous été financés par ce dernier. Les villes réclamaient leurs réalisations et les élus de Vénissieux étaient particulièrement en demande pour que les services publics envisagés soient effectivement réalisés. Les programmes n'étaient donc pas achevés alors que l'Etat s'était déjà désengagé et que les problèmes sociaux éclataient à travers une progression constante de la vacance et les émeutes, en 1981 puis en 1983 aux Minguettes.

« En 1986, quand je reprends la mission de Gérard Callé, ce sont les maires qui sont le plus en avant. Quand le Préfet organise une réunion pour la mise en œuvre d'un projet DSQ, il invite d'abord le maire. On privilégie le quartier et le niveau communal. On est alors encore dans l'esprit d'Hubert Dubedout de développement global des quartiers à partir des habitants, et loin de l'idée de conduire d'importants projets urbains. La Communauté urbaine reste donc en retrait. Par ailleurs, à cette époque, il n'y a pas d'habitude de travail ou même de dialogue sur ces thématiques entre les élus du centre de l'agglomération et ceux de la périphérie, entre les maires de l'Est et ceux de l'Ouest. Les élus communautaires étaient plus loin de ces questions de solidarité. Enfin, la Communauté urbaine n'avait pas encore élaboré de politique de l'habitat. Or, ce sont surtout les bailleurs, et plus précisément, l'OPAC du Rhône et Logirel (aujourd'hui Alliade), qui se mobilisaient sur ces questions. Il faut se remémorer l'incroyable situation des Minguettes, où 2500 logements, dont ceux de Logirel et de l'OPAC du Rhône, étaient et restaient vacants. C'est cette situation particulièrement exceptionnelle qui va conduire à une prise de conscience collective de la gravité de la situation des ZUP. Ce sont donc les bailleurs qui, aux côtés des municipalités, principalement à Vénissieux, et dans une moindre mesure à Vaulx-en-Velin, vont alerter l'Etat. Les bailleurs vont d'ailleurs se structurer en se regroupant pour peser dans les décisions. L'essentiel de la mobilisation va effectivement, dans un premier temps, venir de Vénissieux et moins de Vaulx-en-Velin et de Rillieux où le maire craignait que sa commune soit ainsi stigmatisée. La Communauté urbaine n'était alors pas vraiment partie prenante. Seuls quelques élus communautaires et l'Agence d'urbanisme particulièrement mobilisée vont s'intéresser à ces problématiques et amener progressivement l'ensemble des élus sur ces questions. Il va alors se dessiner une volonté d'aider les maires concernés, mais pas encore de politique solidaire d'agglomération. »

Extrait Interview de Dominique Mouillaux, millénaire3, septembre 2009

C'est en 1985 que la Communauté urbaine s'est impliquée directement dans la requalification des grands quartiers d'habitats sociaux, d'abord à Lyon où elle charge un de ses cadres, qui deviendra chef de projet, et l'Agence d'urbanisme d'élaborer un projet de remise en valeur et de développement des quartiers Mermoz et Etats-unis dans le huitième et de la Duchère dans le neuvième arrondissement. Des chefs de projets et des projets de développement seront également mis en place aux Minguettes et à Vaulx-en-Velin et ainsi, dans cette moitié des années 1980, les premières opérations de réhabilitation seront lancées.

Dans une interview réalisée durant l'été 2008, Bruno Voisin revient sur l'émergence d'un certain esprit de solidarité au sein de la Communauté urbaine et précise comment la politique de la ville s'est mise en œuvre. Alors qu'on l'interroge sur comment les Maires des communes qui abritent des grands ensembles comme Villeurbanne, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Bron ou Meyzieu ont engagé les premiers dispositifs de DSQ et si une saine collaboration existait entre les communes et la Communauté Urbaine, il

répond : « Collaboration conflictuelle serait plus fidèle. Malgré tout, l'esprit lyonnais faisait que l'on avait envie de faire. Les projets étaient débattus vivement, mais on finissait par les réaliser. Et, si mes souvenirs sont bons, la première convention de plan pour les Minguettes n'a été signée qu'au début de 1986. On l'a préparée en 1985. Parallèlement se mettait en place le plan de référence de Vaulx-en-Velin et la restructuration des cités Tase. Il y avait aussi l'opération HVS des Buers qui nous mobilisait ou le traitement des tanneries à la Saulaie à Oullins. À l'Agence, j'ai commencé à lancer dès 1984 à la demande des élus des différentes communes des diagnostics de quartiers sur la Duchère, les Etats-Unis, Mermoz et Rillieux. Ces dossiers ont fait l'objet de convention de plan en 1986. Les premières équipes de terrains se sont mises en place en 1987-88. Les maires étaient assez prudents, mais ils voyaient favorablement l'Etat et la Communauté urbaine investir sur leurs quartiers ; surtout que peu à peu, ils prenaient conscience d'une double nécessité : celle de répondre rapidement aux dysfonctionnements des dispositifs socio-éducatifs et faire face aux malaises des jeunes ; et celle de mettre en place une action de moyen et de long terme sur la réhabilitation des logements et l'amélioration du cadre de vie. En 1989, c'est la volonté de Michel Noir et d'Henry Chabert de généraliser et de booster les dispositifs d'action à partir du service DSU (Développement social urbain) de la Communauté urbaine qui a prévalu. Certains maires se sont impliqués, mais les communes (et les arrondissements à Lyon) ne se sont majoritairement pleinement impliquées qu'à partir de 1995. »

1989 : mise en place d'un service DSU à la Communauté urbaine de Lyon.

Pierre Suchet, directeur du service politique de la ville et renouvellement urbain du Grand Lyon confirme les propos de Bruno Voisin et situe aussi l'engagement réel de la Communauté urbaine en 1989 : « C'est à partir de 1989 et l'arrivée d'un nouvel exécutif autour de Michel Noir que la question des quartiers d'habitats sociaux devient vraiment un enjeu d'agglomération. Le Grand Lyon propose alors aux communes d'investir en priorité sur ces secteurs alors que la plupart des maires étaient plus préoccupés par la prise en charge de la requalification de leur centre ville. Ce ne sont plus cinq quartiers qui sont concernés, mais une douzaine. Outre les premiers quartiers de Vaulx-en-Velin, Vénissieux et de Lyon, auxquels se rajoutent les Pentes de la Croix-Rousse, on compte désormais aussi ceux de Villeurbanne, Décines, Meyzieu, Bron, Saint-Priest, Rillieux-la-Pape, où d'Oullins. C'est à ce moment-là que le service est créé, et que, dans chaque grand quartier, est mise en place une équipe opérationnelle... ».

« La création du service Développement Social Urbain (DSU) du Grand Lyon vient concrétiser la volonté des nouveaux élus communautaires de s'investir dans la Politique de la Ville. Cette dernière ne sera plus l'addition de projets communaux, mais une vraie politique d'agglomération. La création du service DSU provient ainsi de l'évolution politique de la Communauté urbaine, mais aussi en réponse à la volonté de l'Etat d'aboutir à un contrat à l'échelle de l'agglomération avec l'affirmation d'une plus grande ambition et d'une plus grande cohérence d'action. »

Extrait Interview de Dominique Mouillaux, millénaire3, septembre 2009

Le service DSU (Développement social urbain) a ainsi pour objectif de coordonner l'ensemble des équipes locales autour des axes stratégiques du Grand Lyon contractualisés avec les communes concernées et l'Etat.

« La création du service Développement Social Urbain va également permettre la mise en place d'une coordination des chefs de projet au-delà de leur simple rapport avec les maires, de gérer l'élaboration et la programmation financière des projets urbains, de permettre également des échanges sur l'ensemble des thèmes de la Politique de la Ville. »

Extrait Interview de Dominique Mouillaux, millénaire3, septembre 2009

Le service participe ainsi à l'élaboration et à la coordination des projets urbains, établit les programmations financières et les échéanciers de réalisation et, au-delà, inscrit le Grand Lyon dans la dynamique générale de la Politique de la Ville. D'ailleurs, l'une des plus grandes avancées du service DSU est probablement le partenariat institutionnel entre l'Etat, les communes et le Grand-Lyon, qu'il a su initié, au-delà des thématiques, des territoires et des logiques propres à chaque institution. Grâce à ce partenariat, le service DSU a pu mettre en œuvre des actions ou des dispositifs qui se sont pérennisés, et certains ont directement influencé les politiques nationales.

Le Grand Lyon : force d'exemplarité et de proposition pour la politique nationale de la ville

Dans son interview de l'été 2008, Pierre Suchet précise l'impact des expérimentations locales sur la Politique de la Ville au niveau national : *« On peut citer la CNDSQ (Commission Nationale pour le Développement Social des Quartiers) mise en place, sous la présidence d'Hubert Dubedout, député Maire de Grenoble, à la suite des violents incidents de l'été 1981 dans le quartier des Minguettes à Vénissieux. Cette commission travaillait autour de quatre principes : agir sur les causes de la dégradation plus que sur les conséquences, responsabiliser les collectivités locales (notamment en désignant le Maire comme pilote de l'action), faire des habitants les acteurs du changement et assurer la solidarité nationale.*

Après les émeutes très médiatisées de Vaulx-en-Velin en 1990, François Mitterrand annonce, à Bron, un plan de rénovation des quartiers défavorisés sur cinq ans. Il estime qu'il faut "casser partout le mécanisme de la ségrégation". Il préconise la solidarité entre les communes riches et les communes pauvres, et annonce la création d'un ministère chargé de coordonner les actions en faveur de ces quartiers. Michel Delebarre est nommé ministre d'Etat chargé de la politique de la ville. Le décret relatif à ses attributions prévoit qu'il a autorité sur la Délégation Interministérielle à la Ville et au développement urbain (DIV), et sur la délégation à la rénovation des banlieues. Il dispose, en outre, des directions d'administration centrale relevant des différents ministères qui contribuent à la Politique de la Ville. Et, en janvier 1991, treize sous-préfets chargés de mission pour la Politique de la Ville sont nommés, dont un à Lyon. Puis, et c'est encore dans notre agglomération que ce dispositif sera testé, la Préfecture met en place des « délégués de l'Etat ». Ces derniers, fonctionnaires issus de différents services de l'Etat, sont chargés de coordonner l'action de l'Etat sur un quartier donné. Ils travaillent en lien étroit avec les chefs de projet.

On peut enfin citer l'habitude de travail partenarial des organismes HLM qui a permis la création de différents dispositifs. Là encore, les tensions observées aux Minguettes au début des années 1980, ont conduit les bailleurs à se regrouper et à créer l'AGELM (Association Gestionnaire des Logements des Minguettes). Ce partenariat s'est poursuivi à travers le réseau GMORL (Groupement des Maîtres d'Ouvrage de la Région Lyonnaise). Cet inter bailleur est toujours très fort aujourd'hui dans l'agglomération et même en Rhône-Alpes par rapport aux autres régions françaises. Il a permis de créer une influente association de bailleurs (ABC HLM) et de mettre en place des dispositifs comme l'ARRADEP sur la GSUP (Gestion Sociale et Urbaine de Proximité). Ces derniers dispositifs ont été mis en place dès 1994 à Vénissieux et à Vaulx-en-Velin faisant suite aux premiers protocoles de résorption de la vacance (mis en place au milieu des années 1980) et en réponse à la volonté d'Henry Chabert et de Robert Courtial, vice-présidents de Michel Noir, de vouloir agir de façon rapide et concrète pour améliorer le cadre de vie. Aujourd'hui une circulaire précise que si les bailleurs n'ont pas de convention GSUP, ils ne peuvent pas prétendre à des subventions de qualité de service ! »

« Les sous-Préfets à la Ville et les délégués de l'Etat qui vont se mettre en place au début des années 1990 et l'évolution des services de la DDE, vont accompagner cet élargissement et inciter le Grand Lyon, et tout particulièrement le service DSU, à investir le champ de l'habitat. Un travail commun entre la DDE, le Grand Lyon et les organismes HLM va, par exemple, permettre d'avancer sur les stratégies de réhabilitation et de GUSP (Gestion Sociale et Urbaine de Proximité). En effet, la mise en place des premières conventions GSUP, qui prendront également en compte les questions d'insertion et d'emploi avec le dispositif ARRADEP, vont permettre de développer des expérimentations en commun. Parallèlement, va se construire progressivement une vraie réflexion sur l'évolution urbaine des quartiers. Pour nous, la collaboration avec le service DSU a été une véritable porte d'entrée sur ces questions d'urbanisme et de projets urbains. La vision et l'ambition des projets urbains de la Communauté urbaine, ainsi que sa volonté de les partager avec l'ensemble des partenaires concernés était intéressante. L'élaboration des projets se faisait dans une confrontation, parfois conflictuelle, des points de vue entre la commune, la Communauté urbaine, les organismes HLM et l'Etat. Cependant, la force de ce partenariat a toujours permis de déboucher sur des projets collectivement portés. Et si la Communauté urbaine était en retrait au début de la Politique de la Ville, dans les années 1990, elle en devenait le moteur sur les volets urbain et de l'habitat. Nous avons résolument construit une politique partagée, une efficace collaboration et ce, sans que personne ne perde son identité. »

Extrait Interview de Dominique Mouillaux, millénaire3, septembre 2009

Par ailleurs, et c'est un acte important et symbolique, le Grand Lyon a été la première agglomération française à s'engager dans la signature d'un Contrat de Ville d'Agglomération en 1992. C'est un moment fort où l'on passe du développement social des quartiers (DSQ) au développement social urbain (DSU). Et, dès 1993, Vénissieux et Vaulx-en-Velin bénéficieront d'une procédure GPU, Grands Projets Urbains. En 1994, un outil d'observation et de suivi des quartiers à l'échelon de l'agglomération est mis en place, c'est l'observatoire territorial du Contrat de Ville. Il sera complété en 2002 par l'observatoire emploi, insertion, cohésion sociale.

3) Le développement social urbain dans le Grand Lyon entre 1992 et 2003 : éléments de bilan

Le contrat de ville 1994-1999

55 territoires en géographie prioritaire dont 15 quartiers en catégorie 1 qui font l'objet d'interventions réparatrices lourdes

17 communes et plus de 200 000 habitants concernés

18 % de la population du Grand Lyon

L'objectif principal du schéma directeur de 1992 du Grand Lyon en matière de développement social urbain est de développer une politique urbaine globale à l'appui des ambitions d'équilibre et de diversité. Il se décline en deux orientations majeures. La première est d'amplifier la politique de développement social urbain en s'appuyant sur les opérations de quartiers mises en œuvre depuis 1982 ainsi que la politique de solidarité au niveau de l'agglomération notamment dans le domaine de l'habitat (PLH), du développement économique, de l'insertion et des autres formes de lutte contre les exclusions. Pour cela, le SDAL s'appuie sur l'observatoire des territoires sensibles et celui de l'emploi - insertion - cohésion sociale.

La seconde orientation est de renforcer la cohérence d'agglomération. D'une part, en étendant à une entité plus vaste, « la première couronne - est », le bénéfice des synergies développées à partir des opérations de développement social urbain. D'autre part en développant une politique urbaine globale portant à la fois sur les transports, le développement économique, l'environnement qui intègre les quartiers.

Rapport d'évaluation du Grand Lyon : un bilan mitigé

Dans l'évaluation du Schéma directeur de l'agglomération lyonnaise que le Grand Lyon a conduit en Décembre 2003, le volet consacré au développement social urbain met en évidence quelques grandes lignes d'évaluation :

- De 1992 à 2003, de fortes différences sociales

Les communes ayant des quartiers inscrits au contrat de ville ont des revenus nets moyens par ménage plus faibles que le reste de l'agglomération (respectivement 14 789 euros contre 23 184 euros en 1999). Et la part des foyers non imposables est beaucoup plus importante dans ces communes, 43 % contre 31% dans le reste du Grand Lyon

Les populations les plus pénalisées par le chômage sont les jeunes, les femmes et les étrangers hors UE.
Le taux de chômage féminin est globalement plus élevé que le taux de chômage masculin, excepté pour les plus de 50 ans.

**Plus d'un tiers des
chômeurs de
l'agglomération
réside dans les
quartiers prioritaires
en contrat de ville**

Le renforcement des disparités entre l'Est et l'Ouest et au sein même des territoires amène globalement à dire que les discriminations se sont accentuées dans l'agglomération lyonnaise.

**4 milliards de francs
engagés en 6 ans (94-99)
dont la moitié pour le logement**

- De 1992 à 2003 l'extension des champs d'intervention des politiques sociales

Le bilan de 94/99 souligne une progression forte des actions éducatives et de prévention-sécurité mais sans connexions suffisantes entre les dispositifs (CCPD, CLS, ZEP et GSUP). Les politiques locales d'emploi et d'insertion additionnelles au droit commun émergent avec des lieux de coordination qui restent toutefois limités. Une amorce de valorisation du développement culturel dans un cadre intercommunal montre la richesse de ces quartiers (opérations combinées avec les Biennales de la Danse et d'Art Contemporain, Compagnies Maguy Marin à Rillieux et Zanka à Oullins). Les acteurs associatifs et les institutionnels du travail social ont des difficultés à situer leur action dans la Politique de la ville et à trouver les articulations indispensables avec leurs missions quotidiennes. Au total, on recense un foisonnement d'actions pertinentes, d'où émerge la difficulté d'une reprise en compte par « le droit commun » d'un certain nombre d'actions expérimentées dans la politique de la ville. Cette difficulté manifeste l'intérêt de définir un niveau d'agglomération par rapport à certains de ces thèmes.

- Des mutations positives et un retournement d'image dans plusieurs quartiers

La conduite de projets globaux de quartiers dans une logique de requalification urbaine et sociale a modifié l'image de plusieurs quartiers. Ce changement a permis la réapparition d'une demande à Décines Prainet, Lyon 8ème Etats-Unis, Saint Fons l'Arsenal, St Priest Bel Air.

- Des résultats inégaux dans les grands ensembles

Face à des difficultés plus importantes et à des logiques ségrégatives accentuées les résultats obtenus dans les grands ensembles restent insuffisants. La politique de requalification engagée dans les grands ensembles n'a pas trouvé son achèvement dans les GPV. Au-delà des remises à niveau et de la requalification du cadre de vie, les actions marquantes sont inégalement réparties : restructuration du centre de Vaulx-en-Velin, première opération de renouvellement urbain à la Duchère, démolitions-reconstructions au niveau des quartiers principalement à Vaulx-en-Velin, aux Minguettes et à Bron, avancée moindre à Rillieux. La zone franche à Vaulx-en-Velin a permis d'augmenter le nombre d'entreprises, de redynamiser le centre ville et la vie des quartiers mais les effets sur la baisse du chômage sont limités.

- Une politique globale d'agglomération insuffisamment intégrée

Les GPV ont peu profité de la dynamique des projets d'agglomération. Toutefois le boulevard urbain Sud a permis de désenclaver le plateau des Minguettes. La commune de Vaulx-en-Velin a bénéficié de la création d'un site propre et du développement du pôle « ville » avec l'articulation des grandes écoles : ENTPE etc.... . Le projet de restructuration du centre ville a été le premier au titre du renouvellement urbain de cette ampleur. Mais il n'a pas profité vraiment de la synergie avec les grands équipements d'agglomération. Rillieux est restée à l'écart.

- Les grands projets d'agglomération n'ont eu que peu d'impacts sur les quartiers de la politique de la ville

La partie du quartier de Gerland, classé en catégorie 1 lors du contrat de ville 2000-2006, a peu profité des dynamiques du technopole et des équipements d'agglomération. La Cité Internationale n'a pas d'articulation avec le Tonkin. Le site propre qui rejoint la Cité Internationale n'est pas prolongé sur Villeurbanne. Le projet Portes des Alpes d'ampleur d'agglomération a eu peu d'effet sur les sites prioritaires de Bron Parilly et Bron Terrailon. Seul un petit nombre de quartiers ont pu profiter d'une dynamique plus large. Le centre Vaise, classé en catégorie 2 est pleinement intégré dans la nouvelle dynamique globale du 9ème arrondissement. Les éléments déclencheurs de cette dynamique ont été le prolongement de la ligne du métro, ainsi que la création de Téo. La ligne 1 du tramway participe au désenclavement du quartier de Bel Air à Saint Priest, mais ne fait qu'effleurer au Nord le secteur de Bron Parilly.

- L'accueil de grands équipements d'agglomération sur les territoires sensibles reste faible

Le musée Tony Garnier dans le 8ème arrondissement, la création du pôle ville à Vaulx-en-Velin et la médiathèque de Vénissieux, à l'articulation du centre ville et de la ZUP des Minguettes. Ces réalisations ne sont pas négligeables mais pas à la hauteur des ambitions affichées dans le SDAL de 1992.

- Une difficulté persistante à redynamiser la 1ère couronne Est

Ce territoire dispose d'atouts incontestables dont une capacité foncière potentielle et une position « stratégique » entre le centre très urbanisé et les pôles de développement économique plus éloignés à l'Est. Sur le plan économique, ce secteur est attractif. Il compte plus d'emploi que de population active. Mais il concentre aussi 12 000 chômeurs dont une partie rencontre de grandes difficultés dans l'accès à l'emploi malgré la proximité géographique des entreprises.

La reconquête d'une attractivité résidentielle aujourd'hui défailante passe par un élargissement de la notion de renouvellement urbain à une échelle plus vaste que les seuls périmètres des quartiers sensibles. Un réseau de communication dense et la présence de grands espaces de loisirs naturels contribuent à rendre plus dynamique le territoire.

Depuis 2000, un grand nombre de projets : Carré de Soie, prolongement de la ligne A, mutations foncières des terrains RVI, Léa et Leslys, et lignes fortes pour désenclaver Rillieux, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, ouvrent de nouvelles perspectives.



GPV Duchère

Rapport d'évaluation du Grand Lyon : des recommandations

Le rapport conclut sur l'importance d'affirmer une volonté politique forte donnant la priorité à l'équilibre des territoires et à une répartition égalitaire des richesses à l'échelle de l'aire urbaine.

- L'enjeu est de renforcer les politiques de solidarité au niveau de l'agglomération, point faible du contrat de ville de l'agglomération lyonnaise jusqu'à ce jour (politiques d'intégration, de lutte contre les discriminations, d'insertion par l'économique, de formation permanente, etc.). Le lien devrait être mieux assuré entre les enjeux de développement économique et de rayonnement international de la métropole rhodanienne et les enjeux d'intégration et de développement de son potentiel humain.

- Un autre enjeu pour la métropole est de positionner les Contrats de Ville à l'échelle de l'aire urbaine. Dans l'aire urbaine de Lyon, les cinq contrats de ville signés pour la période 2000 – 2006 de l'agglomération lyonnaise, de Ponts de Chéruy, de Nord Isère et du District de Vienne formalisent l'engagement de l'Etat, la Région, le Département, les collectivités locales et un large partenariat local. Ils visent à réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les territoires afin d'améliorer la cohésion sociale et culturelle dans les agglomérations. Ils interrogent l'ensemble de l'action publique sur ces territoires et pointent la nécessité d'une vision plus large dans leur pilotage. Les politiques de développement social et de renouvellement urbain doivent être menées en lien avec les documents de planification et d'urbanisme à une échelle pertinente qui serait celle du schéma directeur, voir de l'aire métropolitaine et en lien avec l'inter-scot, afin de répondre à une meilleure solidarité d'agglomération.

- Enfin, le rapport conclut sur un troisième enjeu, celui de faire le lien à la bonne échelle avec les politiques de l'habitat dans un objectif de mixité sociale. En effet, les processus de valorisation-dévalorisation et les enjeux de peuplements s'affranchissent des limites du Grand Lyon. Afin de corriger les tendances ségrégatives et de résorber les grands déséquilibres sociaux et urbains, il faut accroître la production de logements locatifs sociaux dans le centre, le Nord et l'Ouest de l'agglomération et réfléchir aussi aux dynamiques liées à la périurbanisation. C'est à une échelle large qu'il faut diversifier l'offre de l'habitat mêlant logement social et accession à la propriété et définir des politiques de peuplement qui favorisent les mixités sociales.

*L'intégralité du rapport Evaluation du Schéma directeur de l'agglomération lyonnaise
Grand Lyon - Décembre 2003 : www.scot-agglolyon.com*



www.gpvlyonduchere.org

Deuxième chapitre

Un maître mot : lutter contre l'exclusion

I. Le contexte mondial et économique affecte particulièrement les populations des grands ensembles

1) Un idéal du libéralisme, de la consommation et des libertés individuelles pas toujours facile à vivre

Une mondialisation dominée par le marché et la consommation comme idéal

En France, les années 1990 constituent la dernière décennie d'un siècle qui a été particulièrement marqué par deux grandes guerres, une très forte évolution industrielle et technologique, des avancées dans l'amélioration des conditions de travail et de protection de l'Etat et par une progression vers de plus grandes libertés. Cette dernière décennie du XXe siècle va aussi être le témoin de l'avènement planétaire du libéralisme.

\$\$\$

*Que se passe-t-il ? Rien c'est personnel !
Une douleur éternelle que je ne partagerais qu'avec le ciel.
Le monstre aux yeux verts, synonyme de la jalousie,
Taxe l'eau du Sahel juste pour remplir son jacuzzi.
Et c'est comme ça que ça fonctionne dans ce monde de tâches.
Les gens les plus lâches jettent la pierre et ensuite ils se cachent.
C'est comme ordonné. Coordinné. Dieu ordonne de pardonner.
J'ai pardonné. Donné de l'amour que l'on ne m'a pas r'donné.
Mais pourquoi ? Pourquoi ? Parce que c'est la faute au biz !
Aux biftons, fiston. Ton vice est devenu dicton.
Ce millénaire est monétaire. Le peuple est impopulaire.
A croire que le Veau d'Or a une promo à l'échelle planétaire.
Il justifie la trahison. La fourberie.
L'économie c'est toujours plus de loups dans la bergerie.
Est-ce les salauds qu'on adule ? Des gosses des adultes
S'inculquent le nouveau culte et sur le globe le catapultent.
Et même les leaders marginaux font vendre des casquettes.
Des baskets. **Une religion de supermarket.**
Dans les bas-fonds on rêve des fonds du FMI.
Mais au fond on sait qu'les familles sont souvent proches du RMI.*

Extrait « RMI » MC SOLAAR Album Cinquième as, 2001

\$\$\$

Le 9 novembre 1989, devant les caméras du monde entier, de jeunes Allemands de l'Est et de l'Ouest brisent le Mur de la honte qui divise Berlin depuis le 13 août 1961. Avec la chute du mur, c'est l'effondrement du bloc soviétique et de l'idéologie communiste, et l'ouverture au capitalisme d'un grand nombre de pays, notamment de la République populaire de Chine, qui vont marquer profondément la géopolitique des années 1990. La révolution islamique en Iran et la guerre en Irak marqueront profondément cette période et définiront les nouveaux rapports de force en présence.

Cette redéfinition de l'équilibre des puissances débouche sur l'émergence de la globalisation, et l'instauration d'un nouvel ordre mondial. Et désormais le monde se lit plus du Nord au Sud que d'Ouest en Est et le marché règne en maître sur la planète. Certes ce phénomène n'est pas nouveau. Déjà au II^e siècle avant J.-C., Polybe s'exprimait ainsi « Avant, les événements qui se déroulaient dans le monde n'étaient pas liés entre eux. Depuis, ils sont tous dépendants les uns des autres. » La mondialisation, cette création d'un espace mondial interdépendant, n'est donc pas nouvelle, mais il semble que durant ces années 1990, elle ait pris une inflexion particulièrement importante. En effet, si la mondialisation n'est pas un phénomène nouveau, il conduit dans les années 1990 à des relations d'interdépendance qui n'ont probablement jamais été aussi fortes et dominées par le marché. La mondialisation actuelle, ce « processus géohistorique d'extension progressive du capitalisme à l'échelle planétaire », selon la formule de Laurent Carroué bouscule les cadres de références et érige la consommation au rang de valeur.

Société de consommation et des loisirs, la France des années 1990 est également marquée par la démocratisation de la télévision par câble et satellite, la libéralisation des ondes qui apporte une diversification des programmes et le fantastique développement de l'industrie du jeu vidéo (son chiffre d'affaires va dépasser celui de l'industrie cinématographique). C'est aussi l'arrivée d'Internet et du téléphone portable. Avec ces NTIC, le monde s'ouvre et le temps se rétrécit : on passe du temps à l'instant. D'une certaine façon, on passe également de l'être à l'avoir. En effet, à l'heure de l'apothéose de la marchandise, l'individu se construit et se réalise moins dans ses rapports avec ses semblables, à travers des liens politiques et sociaux, que dans ses rapports à ses objets, leur appropriation et consommation, leur pouvoir symbolique.

« Le sujet idéal du capitalisme absolu est l'individu déraciné, atomisable, délesté de tout ce qui pourrait faire entrave à la circulation marchande, directement branché sur la multitude d'objets offerts à sa quête de jouissance. Le marché fonctionne alors comme un nouveau surmoi lui ordonnant de consommer.(...) Le marché intégral produit de nouveaux signifiants auxquels les sujets doivent s'identifier pour exister socialement. (...) L'obsession tyrannique des marques, particulièrement vestimentaires chez les jeunes, dépasse donc largement celle des stratégies de distinction et de classement social. Il s'agit, ainsi que l'ont bien compris les multinationales, d'imposer, comme elles le disent clairement, mais sans qu'on en mesure toute la portée « un style de vie, une attitude, un ensemble de valeurs, un look, une idée ».

Extrait de l'article d'**Alain Delest**, pédopsychiatre et psychanalyste, **Fabrice Liégard** et **Guillaume Marguerie**, sociologues, *A l'âge où s'amuser tout seul ne suffit plus* publié dans la revue Informations sociales en octobre 2004 (18)

Dans une société qui érige la consommation au rang des valeurs, consommer est le moyen d'exister et de fait, devient un droit, un dû. De fait, dans cette société devenue avant tout marchande, ne pas avoir accès à la consommation ou avoir un accès réduit conduit à un sentiment de discrimination. Ainsi, au-delà d'accès difficiles aux services, aux loisirs et à la consommation qui vont impacter directement le quotidien des ménages précaires, se développe un fort sentiment d'injustice qui touche les individus dans leur personnalité.

La « fatigue d'être soi » est encore plus forte dans les situations de précarité

En apparence plus facile, cette société, où l'esprit de compétition et l'injection de réussite personnelle, le profit et la rentabilité, vont largement dépasser le cadre de l'économie pour investir le domaine du social, va générer de nouveaux dysfonctionnements et de nouvelles formes d'inégalité.

Les idéologies, et de fait les collectifs qui les portaient, sont désormais bien moins importantes que l'exercice des libertés individuelles. L'individu est « libre ». De fait, on lui demande de l'autonomie et de la capacité à décider et à agir par soi-même : maîtrise de soi, souplesse psychique et affective, capacités d'action, flexibilité, changement, rapidité de réaction, font que chacun doit endurer la charge de s'adapter en permanence à un monde qui perd précisément sa permanence, un monde instable, provisoire, fait de flux et de trajectoires en dents-de-scie. Pour Ulrich Beck, nous vivons dans un monde livré à une individualisation croissante et à l'affaiblissement des liens de solidarité. L'individu doit de plus en plus être prêt à faire face aux changements d'emploi, au divorce, à la mobilité géographique... Chaque individu est libre mais aussi, de fait, sommé de réussir par lui-même. Cette injection peut se révéler particulièrement lourde et épuisante quand les conditions de réussite sont difficiles à atteindre. C'est ce que le sociologue Alain Ehrenberg a appelé « la fatigue d'être soi » en constatant que le niveau d'exigence d'autonomie pouvait être insupportable pour l'individu. Alain Ehrenberg évoque même un possible déclin névrotique qui correspond à une montée de la souffrance et de la dépression plutôt qu'une délivrance des exigences sociales. Il pose ainsi les limites de l'autonomie et d'un projet de libération qui rend notre place précaire. Pour Alain Ehrenberg, le passage de la discipline à l'injonction de se produire soi-même n'a pas desserré la contrainte sociale, elle a, au contraire, généré une pathologie du changement, de l'action, de la responsabilité et de l'insuffisance : un soi que l'on n'est jamais assez (l'insécurité identitaire) et une exigence d'action à laquelle on ne répond jamais assez (l'indécision de l'inhibé, l'action non contrôlée de l'impulsif). Ces exigences sont d'autant plus difficiles à vivre lorsque l'on est dans une situation de précarité. En effet, la précarité accroît la vulnérabilité des individus. Dès les années 1990, le Haut Comité de la Santé Publique insistait sur l'attention à porter à différents publics particulièrement touchés : les familles monoparentales (14% des foyers français sont monoparentaux), les étrangers et les Français d'origine étrangère, les personnes âgées, l'enfance et la jeunesse, et les « sans » (les sans-travail, sans - domicile fixe, sans - droits, sans-papiers... qui sont probablement les publics les plus touchés). Or, ces populations habitent, dans une importante majorité, dans de grands quartiers d'habitats sociaux.

2) Une violente crise économique

La crise de 1993

La crise de 1993 va fortement amplifier les inégalités, et les territoires qui concentrent les populations ouvrières issues de l'immigration vont être particulièrement affectés.

L'invitation médiatique à la consommation, prégnante, constante et intrusive va se heurter aux difficultés financières des ménages précaires concentrés dans les banlieues. Et, même si effectivement en trente ans, le confort de vie des familles populaires s'est amélioré, le sentiment de précarité et de rester à l'écart du mouvement croissant et profond de consommation, va s'amplifier. D'autant plus que l'accès aux nouveaux moyens de consommation, et notamment au téléphone portable et à Internet, va s'imposer comme de nouvelles dépenses incontournables.

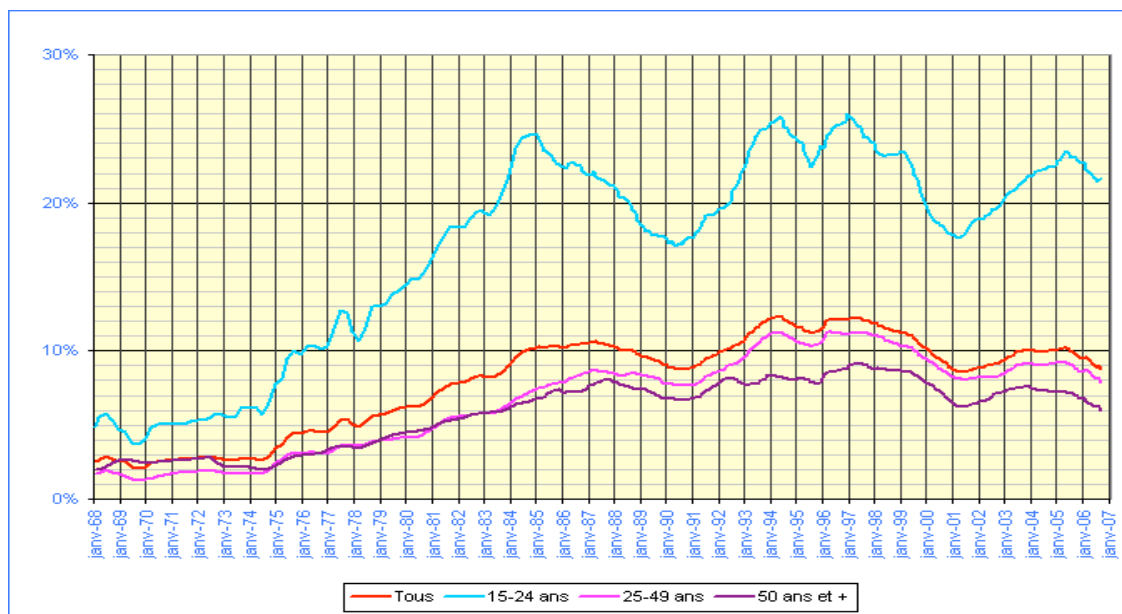
La gravité de la situation va positionner le thème même de la fracture sociale au cœur de la campagne présidentielle de 1995.

INA . Institut national de l'audio-visuel **Jacques Chirac 1995**
CAMPAGNE ELECTORALE OFFICIELLE A2 - 18/04/1995

http://www.ina.fr/archivespourtous/index.php?vue=notice&id_notice=I07060783&from=top5&num_notice_top5=3

Un taux de chômage record dans les quartiers

La dernière décennie du XXe siècle est donc marquée par une forme d'apothéose du libéralisme et du capitalisme qui s'accompagne d'une individualisation de la société ainsi que d'une frénésie de consommation, et ce dans un contexte de crise économique. En effet, et pour la seconde fois depuis 1950, l'économie française entre en récession : -1,0% en volume ; -0,8% en valeur (par rapport à l'année précédente, INSEE). De fait les années 1990 seront marquées par un important taux de chômage. Si le taux de chômage en France était aux alentours de 8% en 1990 et en 2000, il dépasse les 10% en 1995. Et durant plusieurs années, entre 1993 et 1999, ce taux restera à plus de 10%. De même en ce qui concerne le chômage des jeunes (15-24 ans), si ce dernier était de 15% en 1990 et en 2000, il est de 20,4% en 1995. Et quand ce taux est de 20 % au niveau national, il est souvent deux fois supérieur en banlieue.



II. Une approche binaire de la société

1) L'impact des émeutes de Vaulx-en-Velin

Les mouvements sociaux de l'agglomération lyonnaise ont influencé la politique nationale de la Ville et renforcé la prise de conscience des élus communautaires de la complexité de l'intervention publique dans les quartiers d'habitats sociaux. Si la lutte contre la double peine, la Marche pour l'égalité et les étés chauds des Minguettes ont marqué les années 1980, les émeutes de Vaulx-en-Velin vont marquer les années 1990, et elles aussi impacter les décisions au plan national. En effet, c'est après les « événements de Vaulx-en-Velin » que François Mitterrand nommera un premier Ministre de la Ville, Michel Delbarre.

Les « émeutes » de 1990 ont donc précipité la création d'un ministère de la Ville, actée le 21 décembre 1990. Certes, la Politique de la Ville était dans une phase de progression, mais la force de ces émeutes, et surtout de leur médiatisation, a probablement bien accéléré les prises de décision.

Que s'est-il passé ?

Le 29 septembre 1990, Vaulx-en-Velin inaugure un mur d'escalade, une crèche, une bibliothèque, des immeubles rénovés et un centre commercial. Une semaine plus tard, le 6 octobre, une voiture de police barre la route d'une moto volée. Le passager, Thomas Claudio, est tué. Sa mort déclenche la colère des jeunes qui vont dévaliser et incendier le nouveau centre commercial et des heurts très violents vont les opposer aux policiers.

Désormais le nom de Thomas Claudio va venir compléter la liste des victimes étrangères ou issues de l'immigration :

« À Lyon, c'est une longue liste de victimes qui a alimenté hier la colère des jeunes émeutiers. En octobre 82, Wahid Hachichi (Vaulx-en-Velin) et Ahmed Bouteija (Bron) sont tués. En novembre 82, le policier Bernard Taffine abat Mohamed Abidou. Non-lieu. Le 6 mars 85, Barded Barka, 15 ans (Vaulx-en-Velin) est tué lors d'un contrôle. Policier muté. Mustapha Kacir (Vaulx-en-Velin) est abattu par deux gendarmes en juin 85. Pas de suites judiciaires. En septembre 85, Noredine Mechta est achevé par les surveillants d'une boîte de nuit. Aziz Bougheza, à Mions, tombe en juin 87, lui aussi sous des balles de gendarmes. Farid Oumrani, 17 ans, est tué à l'automne 88 d'une balle dans le dos par un chauffeur de taxi. En décembre 89, Abdallah Bouafia, 42 ans, père de deux enfants, meurt à Lyon des suites des tortures infligées par quatre vigiles. Le 9 août 90, Akim Merabet (Cremieu), 22 ans, est assassiné comme son frère, dix-huit mois plus tôt. »

Libération du 8 octobre 1990

Ces violences vont être très largement médiatisées et l'importance de leur médiatisation va d'ailleurs probablement jouer sur la durée de l'événement qui s'étalera sur plus de quatre jours. Tous les journaux vont s'emparer immédiatement du sujet. « À partir du lundi 8 octobre 1990 et dans la semaine qui suit, les émeutes font trois fois la " une " du Monde, trois fois celle de Libération, quatre fois celle du Figaro, deux fois celle de L'Humanité et deux fois celle du Parisien. Les hebdomadaires Le Nouvel Observateur, L'Express et Le Point annoncent l'événement en couverture, et le traitent sur deux ou trois pages intérieures, en les accompagnant de photos.

Vaulx-en-Velin 1990 : l'occasion de la construction d'une nouvelle approche et d'un autre discours sur les « banlieues »

Sylvie Tissot, qui a décrypté l'événement à travers différents articles et ouvrages qu'elle a produit sur la question des banlieues, met en relief la différence de traitement dans la médiatisation des rodéos des Minguettes en 1981 et celle de Vaulx-en-Velin en 1990. Non seulement le traitement est plus important, mais elle souligne que ce sont surtout les commentaires qui diffèrent.

« En 1981, les rodéos des Minguettes sont présentés comme des événements locaux, que les journalistes cherchent à expliquer à partir de la situation locale. En 1990, comme le montre clairement la première « une » consacrée aux émeutes par *Le Monde*, c'est d'emblée un problème général qui est évoqué. Dans tous les gros titres des organes de presse, **les lieux du décès et de l'émeute, Vaulx-en-Velin, sont présentés comme un cas particulier d'une catégorie générique : la banlieue à problèmes, le quartier en cours de réhabilitation.** « Et la banlieue modèle s'embrasa... », titre *Le Nouvel Observateur*, enchaînant par le « chapeau » suivant : « On l'avait pourtant réhabilitée, rendu plus vivable, cette cité-dortoir près de Lyon... ». L'article du *Point* du 15 octobre 1990 est intitulé : « **Ces banlieues qui font peur à la France** », suivi de cette phrase : « **La révolte de quelques centaines de jeunes exclus de la banlieue lyonnaise est un sérieux avertissement pour Rocard et sa politique des « cages d'escalier** ». **Et elle pose le problème des villes à deux vitesses** ».

Sylvie Tissot

Les émeutes ont eu lieu à Vaulx-en-Velin, mais ce n'est pas la cause, ce qui a provoqué cette émeute qui focalisera l'attention, mais l'image générale attribuée aux quartiers de banlieues devenus des quartiers d'exclus, des quartiers « sensibles ».

Et les « émeutes » de Vaulx-en-Velin de 1990 vont rester, des mois et des années après, une référence et en tant que telle prendre place dans les chronologies officielles de la Politique de la Ville, comme une deuxième date de naissance : dix ans après « l'été chaud » des Minguettes de 1981. Pour Sylvie Tissot, il semble évident que les « émeutes » de Vaulx-en-Velin marquent, dans ces chronologies officielles, une nouvelle étape dans la prise de conscience d'un problème jusque-là nié ou occulté, suivie d'efforts redoublés de l'administration pour le résorber. En effet, à partir de ces « événements », les commentaires vont construire un discours renouvelé sur les banlieues, les « quartiers sensibles » catégorie associée d'emblée à l'action menée depuis la fin des années 1970 pour les réhabiliter. Les journalistes jouent sur le paradoxe : comment les émeutes ont-elles pu surgir alors que tout a été fait pour améliorer la vie dans ce quartier ?

« Comment mieux dire que municipalité, urbanistes, éducateurs ont réussi. Tous le croient. Peut-être même Vaulx-en-Velin va-t-il devenir un modèle, un phare, un symbole ? Et puis brusquement, samedi 6 octobre, vers 15 heures, tout dérape. »

Le Nouvel Observateur

Pour Sylvie Tissot, l'interprétation par le devenir des quartiers relègue la mort de Thomas Claudio au second plan, et va, dans le même temps, opérer un second retournement. On passe du positif au négatif dans l'appréhension des quartiers d'habitats sociaux. *« En effet, si les morts disparaissent progressivement des débats, les émeutes sont au contraire largement discutées : présentées comme des entités dotées d'une existence propre, dans lesquelles l'action des individus singuliers disparaît, elles sont interprétées comme l'expression d'une profonde irrationalité »*. De plus les commentaires ont tendance à passer sous silence le conflit qui oppose des acteurs particuliers, les jeunes de Vaulx-en-Velin et les policiers, et contribuent ainsi à dépolitiser les émeutes : les acteurs se fondent dans un mouvement qui les dépasse, et l'irrationnel devient la caractéristique principale des émeutiers. *« Détachées de toute cause, les émeutes sont rapportées à un mal plus profond, sur lequel vont se concentrer les discours. Quel est ce mal ? La catégorie de « quartier sensible » va prendre corps dans un schéma de description simple, axé sur le manque, le déficit et l'absence : le cumul de « handicaps », la concentration des problèmes »*.

Avec les « émeutes de Vaulx-en-Velin », un des fondements majeurs de la Politique de la Ville s'efface : la valorisation des habitants des quartiers populaires, et le mot « quartier » prend un autre sens : ce n'est plus le lieu possible du changement et de l'invention de nouvelles formes d'engagement et de vivre ensemble, l'intervention des habitants devient celle de l'émeute, de l'irrationalité et de la violence gratuite.

Sylvie Tissot note que les innombrables articles, revues, colloques qui sont produits au tournant des années 1990 vont d'ailleurs donner une caution scientifique à ce retournement.

« Analyisée à travers le paradigme de l'«exclusion», la situation des « quartiers » est progressivement déconnectée de mécanismes d'ensemble, engageant la société dans son entier (le racisme et la discrimination, mais aussi les politiques économiques dites de rigueur et le désengagement de l'Etat du secteur du logement). *L'analyse se recentre sur des territoires précis, occultant alors le « tort » subi par les habitants des quartiers d'habitats sociaux, décrits à travers des caractéristiques qui ne sont plus que négatives : l'anomie, la galère et l'absence d'intégration. »*

2) L'exclusion au cœur des débats

Ainsi, dans les années 1990, la crise affecte particulièrement les quartiers d'habitats sociaux et le chômage des jeunes peut dans certains quartiers dépasser 40%. En dix ans de Politique de la Ville, la situation ne s'est pas améliorée, tant au niveau de la réussite scolaire ou de l'emploi, que de l'accès au logement, à la mobilité ou aux loisirs. Les quartiers deviennent des territoires « sensibles » où se concentre une population précaire, qui cumule des handicaps. Ils restent à l'écart des processus de développement, des logiques de progrès social. Ils sont exclus des dynamiques à l'œuvre dans la société. L'exclusion est alors le concept clé de l'approche des quartiers. Dans les années 1990, la société se lit de façon assez binaire entre les inclus d'un côté et les exclus de l'autre. L'exclusion devient un maître mot.

Cette notion d'exclusion, et plus précisément de fracture sociale, va se retrouver au cœur de la campagne des présidentielles de 1995. Le candidat Jacques Chirac va même considérer la fracture sociale comme porteuse de risques de troubles dans les banlieues, voire de menace pour l'unité nationale. *« Dans les banlieues déshéritées règne une terreur molle. Quand trop de jeunes ne voient poindre que le chômage ou des petits stages au terme d'études incertaines, ils finissent par se révolter. Pour l'heure, l'État s'efforce de maintenir l'ordre et le traitement social du chômage évite le pire. Mais jusqu'à quand ? »* (Extrait du livre - programme du candidat Jacques Chirac, 10 janvier 1995)

Ainsi, les principes qui ont guidé la Politique de la Ville des années 1990 ne consistent plus à valoriser et accompagner les habitants dans le développement de leur quartier, mais se focalise sur la lutte contre l'exclusion.

Un mot d'ordre : lutter contre l'exclusion

Au niveau politique, il faut lutter contre l'exclusion. L'Etat et les collectivités locales vont alors devoir concentrer leurs efforts et leurs moyens non plus pour accompagner, mais pour réintégrer ces quartiers dans la ville et les habitants dans la vie sociale et économique : intégration des territoires et insertion des habitants sont les deux grandes lignes de conduite de la politique de la ville.

L'insertion des jeunes dans le monde du travail devient un enjeu majeur. Il convient de raccrocher les territoires à la ville et les populations à la société car ils sont considérés « en dehors de ». De nombreuses politiques vont être conduites dans ce sens. On va agir pour désenclaver les quartiers par de meilleures liaisons en transport en commun par exemple, mais aussi en intégrant de nouvelles activités dans ces quartiers. On va surtout développer les missions locales et créer les plans locaux d'insertion par l'économie (PLIE), les emplois ville puis les emplois jeunes et les zones franches urbaines (ZFU).

Une image d'exclusion qui rejoint un sentiment de rejet

Les habitants des grands ensembles qui partageaient un sentiment de rejet vont se sentir non seulement mis à l'écart, mais également exclus. L'image que la société leur renvoie va ainsi se conjuguer avec un fort sentiment de relégation.

Dans les quartiers, cette image d'exclusion est plus ou moins bien appréciée. Cependant, si les habitants de ces quartiers sont considérés comme différents, ils vont alors chercher à marquer leur différence, à affirmer une identité, même si la réalité des identités dans les quartiers est particulièrement diverse.

La culture de rue ou culture urbaine va être constitutive d'un processus identitaire revendiqué par une grande majorité des jeunes des banlieues et soutenue par les pouvoirs publics en forme de reconnaissance d'une différence et dans un souci d'apaisement social, de reconstruction de liens, d'intégration et d'insertion.

Troisième chapitre

Le hip-hop en écho d'une mise à l'écart

L'émergence et le fabuleux développement de la culture urbaine s'inscrit comme un écho à une mise à l'écart, en réaction à un sentiment partagé de discrimination et de relégation, en réponse à un besoin d'affirmation identitaire. Cette expression et/ou revendication à plus de reconnaissance sera entendu par différents « passeurs » du monde associatif ancrés dans les quartiers d'habitats sociaux, par les médias, puis par les politiques et le monde de la culture. Les acteurs de la Politique de la Ville vont favoriser la reconnaissance et le développement de cette culture urbaine en émergence pour recréer des liens là où ils étaient déliés. La prégnance des projets de spectacles et des ateliers de pratiques de culture urbaine dans les contrats de ville atteste de cette volonté des acteurs de la Politique de la Ville d'initier un processus d'intégration de populations considérées comme exclues par la reconnaissance du mouvement hip-hop comme une culture à part entière. Ainsi, d'une pratique spontanée qui s'exprimait dans la rue, le hip-hop, va évoluer vers une pratique plus structurée dans divers lieux culturels. Et notamment dans l'agglomération lyonnaise, la danse urbaine va passer de pratiques spontanées aux spectacles chorégraphiés et de la rue à la scène, voire aux grandes scènes internationales. Et résolument, le hip-hop va influencer la danse contemporaine.

Le hip-hop, de to hip qui signifie individu affranchi et de to hop qui signifie danser, recouvre à la fois la danse, les musiques parlées, tels que le rap et les arts du tag (signature) et du graf (graffiti – fresque stylisée)

I. Émergence du mouvement hip-hop

1) Le hip-hop prend place dans le paysage culturel français

Les années 1990 vont être marquées par un développement particulièrement important de la culture hip hop. La reconnaissance du hip hop comme pratique culturelle à part entière, le succès et la consécration de ses artistes comme le soutien apporté dans le cadre de la politique de la ville aux pratiques artistiques urbaines, marquent un tournant majeur dans l'attention portée par la France aux populations issues de l'immigration et aux banlieues. L'affirmation de cette culture va participer pleinement d'une revendication identitaire et d'une expression populaire qui va prendre toute sa place dans le paysage culturel français.

MC Solaar RAMDAM-FR3 13/01/19

www.ina.fr/archivespourtous/index.php?vue=notice&from=fulltext&num_notice=6&full=Mc+Solaar&total_notices=7

Les humoristes s'en mêlent

Dans le même temps, des humoristes à l'exemple de Smaïn ou de Jamel Debbouze vont renforcer les liens entre les habitants des centres ville et ceux des banlieues en se moquant avec tendresse de la vie dans les cités. L'humour ou l'auto-dérision est aussi porteur de distance. Rire de soi permet de dénoncer une caricature mais aussi d'affirmer une différence. Cette intrusion humoristique de l'univers de la banlieue va même atteindre le monde rural et en 2006 le jeune artiste noir Kamini va réaliser un Clip sur la pauvreté de la vie des jeunes et la discrimination en milieu rural.

Marly-Gomont Kamini - <http://www.youtube.com/watch?v=wPJ-xRaw2l8>

Médiatisation de la culture « beur » : « Beur » est un terme familier qui désigne les descendants des émigrés d'Afrique du Nord Arabes installés en France. Le terme a été créé en inversant l'ordre des syllabes du mot arabe : a-ra-beu donne beu-ra-a, puis beur par contraction. C'est donc un mot du verlan, qui a la particularité d'avoir donné lui-même en verlan le nom Rebeu, porteur de même sens. (wikipédia)

2) Le rap inonde les ondes

RAP : sur les traces de MC

Né dans les ghettos noirs américains des années 70, le rap débarque sur les ondes françaises en 1984. Mais, ce n'est qu'au début des années 1990 qu'un rap spécifiquement français, très influencé par ce que les Américains nommèrent le "rap conscient", émerge avec des groupes comme NTM, Assassin, Lunatic, Ministère Amer, 113, IAM, le duo Ärsenik ou le chanteur MC Solaar dont les textes engagés décryptent les maux de la société : racisme, précarité et violence. Ces personnalités deviennent rapidement des figures incontournables de la culture hip hop francophone et rencontrent un vif succès auprès de la jeunesse française. Claude M'Barali alias MC Solaar sort son premier single en 1990 *Bouge de là* et obtient un disque de platine.

Bouge de là Mc Solaar - http://www.youtube.com/watch?v=v4iZ_eQiSTY

Avec ce premier tube de rap français, il sera l'un des premiers à avoir réussi à populariser le rap en France en le faisant découvrir au grand public, notamment grâce à ses textes élaborés et nettement moins violents que ceux de ses confrères comme NTM.

*Caroline était une amie, une superbe fille
Je repense à elle, à nous, à nos cornets vanille
A sa boulimie de fraises, de framboises, de myrtilles
A ses délires futiles, à son style pacotille
Je suis l'as de trèfle qui pique ton coeur...
L'as de trèfle qui pique ton coeur...
L'as de trèfle qui pique ton coeur...
Caroline...*

...

*Comme le trèfle à quatre feuilles, je cherche votre bonheur
Je suis l'homme qui tombe à pic... pour prendre ton coeur
Il faut se tenir à carreaux
Caro, ce message vient du coeur*

...
*Elle est partie, maso, avec un vieux macho
Qu'elle avait rencontré dans une station de métro
Quand je les vois main dans la main fumant le même mégot
Je sens un pincement dans son coeur, mais elle n'ose dire un mot
C'est qu'je suis l'as de trèfle qui pique ton coeur...*

...
*Du passé, du présent, je l'espère, du futur
Je suis passé pour être présent dans ton futur
La vie est un jeu de cartes
Paris un casino*

*Je joue les rouges, coeur Caro...
Je suis l'as de trèfle qui pique ton coeur...
Extrait Caroline Mc Solaar, 1992*

Le Clip : <http://www.youtube.com/watch?v=PjELabiPitw>

MC Solaar sera consacré aux Victoires de la musique en 1995 comme le meilleur artiste interprète masculin de l'année et plus récemment, en 2008, pour le meilleur album de musique urbaine de l'année. Il a su proposer un rap raffiné, être critique sans être provocateur et ainsi toucher un large public.

MC Solaar - La Belle et Le Bad Boy : <http://www.youtube.com/user/cowofsleep>

NTM, créé en 1989 et composé principalement de deux rappers, Joeystarr et Kool Shen qui revendiquent leurs origines banlieusardes du 93, sera verbalement plus violent, notamment envers la police. Le groupe porte aussi un regard particulièrement critique sur la vie en banlieue et sur les inégalités. Les paroles de certaines de leurs chansons à l'exemple de *Vos papiers, contrôle d'identité* vont particulièrement choquer.

Vos papiers, contrôle d'identité

*Formule devenue classique à laquelle tu dois t'habituer.
Seulement dans les quartiers,
les condés de l'abus de pouvoir ont trop abusé.
Aussi sachez que l'air est chargé d'électricité,
alors pas de respect, pas de pitié escomptée.
Vous aurez des regrets car;
Jamais par la répression vous n'obtiendrez la paix,
la paix de l'âme, le respect de l'homme.
Mais cette notion d'humanisme n'existe plus quand ils passent l'uniforme,
préférant au fond la forme, peur du hors normes.
Pire encore si dans leur manuel ta couleur n'est pas conforme,
véritable gang organisé, hiérarchisé.
Protégé sous la tutelle des hautes autorités.
Port d'arme autorisé, malgré les bavures énoncées.
Comment peut-on prétendre défendre l'état, quand on est soi-même
en état d'ébriété avancée? Souvent mentalement retardé.
Le portrait type, le prototype du pauvre type,
voilà pourquoi dans l'excès de zèle, ils excellent.
Voilà pourquoi les insultes fusent quand passent les hirondelles.
Pour notre part ce ne seras pas "fuck the police",
mais un spécial Nick Ta Mère de la part de la mère patrie du vice.
**Police machine matrice d'écervelés
mandatés par la justice sur laquelle je pisse.***

Extrait Police NTM, 1993 – Le clip :
<http://www.greatsong.net/CLIP-SUPREME-NTM,POLICE,20293.html>

Merci Sidney

La France est le deuxième pays producteur et consommateur de hip hop dans le monde. Et ce notamment grâce à Sidney Duteil, dit Sidney. Né à Argenteuil en 1955, ce musicien, rappeur, compositeur, va devenir le premier animateur noir de télévision en France et créer la première émission de télévision au monde entièrement Hip-Hop. C'est Marie-France Brière, directrice des programmes de TF1, qui lui en donnera l'occasion en 1984. Et c'est notamment grâce à cette émission H.I.P. H.O.P, que la culture Hip-hop va se répandre partout en France et devenir populaire. Les radios vont suivre le mouvement, et à partir de 1986, Skyrock, une radio FM largement dédiée à la pop, au rock et autres musiques actuelles, devient progressivement majoritairement dédiée au rap, r'n'b et autres dérivés de la culture hip hop. Au sein de l'Hexagone plus que partout ailleurs, le hip hop rencontre un franc succès et devient le mode d'expression, la voix des populations qui se sentent exclues.

« Le hip-hop est une culture de pauvre, et elle doit le rester, mais une culture de pauvre, cela a de l'énergie, c'est pertinent et percutant, cela dérange car la dénonciation des injustices ne fait pas toujours plaisir. En même temps cela est dit avec humour fou, le hip-hop est une culture de fête, de rire, ce qui fait que les jeunes de toutes classes sociales se sentent concernés. »

Jean-Pierre Thorn (2000)

II. Lyon : laboratoire de danses urbaines

Des grands lyonnais comme les chorégraphes Mourad Merzouki, Fred Bendongué, Samir Hachichi, Zoro Henchiri, Kader Attou qui ont créé ou dirigent des compagnies ; des danseurs comme Erika Delorme, Najib Guerfi, ou Kader Belmoktar, ou des musiciens comme Arésky Hamitouche ont fait rayonner le hip-hop à travers des spectacles qui ont rencontré un succès souvent international. *Dix versions, F comme Mouna, Athina, Kelkemo, Anokha, Agwa, Terrain vague, Corps et graphik, Récital, La Parabole du fou II, Demi-lune, Presqu'il ...* sont autant de grands moments d'émotion et de danse particulièrement époustouflants. Et désormais les compagnies Traction-Avant, Accrorap Fred Bendongué, Mudanza, la Belle Zanka ou encore Käfig ont acquis une réputation internationale.

Ce potentiel de talents a pu être révélé et se réaliser grâce à un terreau particulièrement riche dans l'agglomération lyonnaise, constitué d'hommes qui discrètement partagent une profondeur de vue et une certaine habitude de travail en réseau en dehors des cadres institutionnels établis. La dynamique et

le nécessaire travail inter partenarial inhérent à la Politique de la Ville ont offert un cadre d'action à cette spécificité lyonnaise. Cette volonté partagée d'agir en faveur des banlieues et de l'intégration de leurs populations a permis à la break danse de passer de la rue à la scène, et de la démonstration de performances individuelles ou de défis à des spectacles chorégraphiés. Cette évolution a demandé à la break danse de s'ouvrir à d'autres mondes culturels et à d'autres formes d'expression et ainsi de sortir d'un enfermement propre à une certaine « culture du ghetto ». Certains pensent qu'en évoluant de la sorte elle aurait perdu son âme d'origine, mais force est de constater que cette évolution a permis une réelle valorisation de la break danse et de fait des jeunes qui la pratiquent.

À travers cette valorisation, c'est bien tout un processus de reconnaissance positive des jeunes issus de l'immigration des banlieues populaires qui s'est joué durant les années 1990.

1) Génération hip hop ou le mouv' des ZUP de l'agglomération

Les Minguettes, une nouvelle fois pionnières

Vénissieux est l'une des première banlieue à avoir révélé le mal-être des banlieues à l'occasion des étés chauds de 1981 et 1983. En 1981, la peur de l'expulsion a conduit le pasteur Jean Costil, le prêtre Christian Delorme et un jeune menacé d'expulsion Hamid Boukhrouma, à engager une grève de la faim qui conduira le Président François Mitterrand à abolir la double peine. En 1983, c'est encore de cette ville que sera initiée la Marche pour l'égalité au rythme de Douce France de Charles Trénet, et qui va réunir plus de 100 000 personnes à Paris, pour dire haut et fort le désir de reconnaissance de toute une population de jeunes issus de l'immigration. Le sociologue Ahmed Boubeker parle d'une génération qui prend alors conscience d'un "sort partagé". Son émergence dans l'espace public, via les émeutes, sera d'autant plus brutale qu'elle rompt avec l'invisibilité de la première génération immigrée.

Et, même si nombre d'artistes sont issus de Saint-Priest où ils ont notamment fréquenté l'école de cirque, c'est encore à Vénissieux, avec notamment Marcel Notargiacomo qu'une génération d'artistes va naître et irriguer l'agglomération puis la région, obtenir une reconnaissance nationale, et permettre l'émergence de grands projets, au premier rang desquels le défilé de la biennial de la danse.

Marcel Notargiacomo est directeur de la compagnie Traction Avant. Agent de développement culturel aux Minguettes dans les années 1980, il décide de créer une dynamique d'expression artistique avec les jeunes du quartier.

- Hé !... Il y a un trésor dans la maison d'à côté !
- Mais... il n'y a pas de maison à côté !
- Ça ne fait rien. On va la construire !

C'est cette idée des Marx Brothers qui servira de point de départ à la création de Traction Avant

Ainsi, Marcel Notargiacomo va vouloir marier le social et la culture et ce dans un souci d'ouverture sur le monde (d'universalité ?). Son ennemi principal contre lequel il lutte avec acharnement est l'enfermement. Il n'aura de cesse de vouloir ouvrir des portes, croiser des approches et des pratiques diverses, sortir les jeunes de leurs territoires mental et géographique pour qu'ils se construisent leur propre personnalité. Il va créer des ateliers dans une grande exigence artistique et dans un souci de transmission. Les jeunes artistes vont aussi devoir apprendre la pédagogie pour, à leur tour, pouvoir transmettre.

[SOLSTICE](#)

Chorégraphie: Fred Bendongue et Samir Hachichi / 08'00 ...
solstice patrick viron pims danse traction avant videogram
www.dailymotion.com/video/x747rn_solstice_creation



Compagnie Kafig – Maison de la danse

Dans un texte de 2006, *Reboiser l'âme humaine*, Marcel Notargiacomo revient sur le contexte et les objectifs qui l'ont conduit à créer Traction Avant. Il décrit comment il perçoit le contexte dans lequel les jeunes évoluent, un contexte marqué par des fêlures considérables, des sentiments grandissants, de peur et d'impuissance face à un horizon humain défaillant. Également des vies monopolisées par l'immédiateté, où seule compte l'intensité des morceaux du temps - rigidités intérieures des logiques de possession de la richesse comme du pouvoir qui nourrissent l'essentiel de nos cauchemars. « *N'est-il pas hallucinant que 358 milliardaires se partagent les revenus de deux milliards d'habitants de notre « Cité Terrestre », que chaque finaliste de la Coupe du monde de foot ait empoché l'équivalent de 35 années de SMIC, même si le travail était bien fait et la fête belle ?* » Marcel Notargiacomo se demande

jusqu'où la mondialisation accélérée de la vie mise en spectacle abolira la distance nécessaire à la réflexion. « *Sommes-nous devenus les spectateurs d'une profanation généralisée du sens du réel, condamnés à théoriser nos impuissances ?* » Un contexte terreau fertile pour des idéologies fondées sur la démagogie et l'irrationnel. Pour Marcel Notargiacomo, il semblerait que la conscience individuelle et collective devienne incapable d'appréhender ce qui se passe.



Compagnie Fred Bendongué
www.centredesarts.fr

« C'est cet ensemble d'ingrédients qui participent à la fabrication de notre société, de nos vies au quotidien, qui a marqué et influencé dès l'origine en théâtre et en danse le parcours de la compagnie en inscrivant notre pratique et la réflexion qui la fonde dans un tissu social de proximité et qui se caractérise notamment par 2 axes d'initiatives :

- l'un en danse urbaine Hip Hop, à partir d'expressions spontanées de jeunes de quartiers par un travail d'ouverture et de confrontation avec d'autres formes d'expressions, pour sortir de situations de ghettos et d'enfermements, pour transformer une énergie destructrice en défi créateur. Pour un acteur de Hip Hop « le mot remplace le couteau ». « Nul n'a jamais écrit, peint, sculpté, construit, inventé que pour sortir de l'enfer » disait Antonin Artaud.

- L'autre au niveau du théâtre, où notre volonté de jouer des spectacles, notamment en milieu scolaire, participe de ce travail de résistance : raconter des histoires qui ne renvoient pas à une vision simplificatrice de la vie. Cet apprentissage du regard, des codes scéniques, cette proximité de l'image vivante et non pas « en boîte » ; cette intelligence de l'émotion du cœur et de l'esprit sollicité par l'acteur ; cette communauté d'attention... contribueront peut-être un jour, à interroger avec lucidité les « spectacles » du monde. Il s'agit aussi de **permettre à des enfants, des adolescents, des adultes, d'accéder à leur propre parole**, de se penser dans leur propre histoire dans un projet de vie plutôt que de viser à éponger la violence et la fièvre sociale.

Ce parcours de la compagnie depuis 15 ans nous permet de dire modestement mais fortement que si **les banlieues** ne vont pas bien - et elles n'ont pas l'exclusivité de la mal vie - elles **peuvent moyennant un travail collectif et permanent de proximité devenir aussi un potentiel de créativité, un laboratoire de l'interculturel, une mémoire vivante préfigurant sans doute des configurations à venir de nos sociétés. Parce que l'action culturelle est un des moyens de formuler des repères, de réinjecter du sens et de la sociabilité**, il nous semble urgent de secouer nos certitudes et nos enfermements, notamment ceux qui consistent à suspecter, socialement et institutionnellement, la dimension artistique de ce qui se construit, venue des cités aux vies fragiles, avec souffrance, risque, danger ; il y faut, là comme ailleurs du travail, des compétences et quelque chose à dire.

...

Dans un monde où triomphent bien souvent le bluff et les apparences, **nous croyons encore que l'art sert à rendre la vie plus intéressante que l'art, et contribue même modestement à « reboiser l'âme humaine »** selon la belle expression du poète Julos Beaucarme. Un défi plus urgent qu'il n'y parait.

Extrait *Reboiser l'âme humaine*, Marcel Notargiacomo, 2006
Marcel Notargiacomo a été nommé chevalier dans l'ordre national du mérite en novembre 2008 en préfecture de l'Isère.

La fabuleuse histoire de Fred Bendongué

Fred Bendongué sera l'un des artistes qui fera ses premiers pas au sein de la Compagnie Traction Avant. Soutenu par Marcel Notargiacomo, il va travailler d'arrache pied, prendre des cours de danse classique, de danse contemporaine, de danse jazz et s'initier aux claquettes... En 1991 le chorégraphe Roland Petit l'invite comme soliste pour sa création « Mer Méditerranée ». Ce que Fred Bendongué a retenu de ces expériences tient dans ces quelques mots : « *s'exprimer c'est avoir des convictions sinon c'est comme parler pour ne rien dire !* ». En 1992, il crée la compagnie Azanie et présente son premier solo. Il travaille sur les racines de la break danse, sur la signification de l'expression hip-hop et sur son évolution par le métissage culturel. Guy Darmet, directeur de la Maison de la Danse de Lyon lui fait confiance en le programmant. Il remporte alors un vif succès auprès du public. Depuis, Fred Bendongué se penche sur l'histoire des peuples africains, les grands auteurs et défenseurs de la cause black, et cette exploration va à être à la source de ces nouveaux spectacles. Il s'initie à la Capoeira Angola et rencontre Rui Moreira, danseur de la compagnie de Belo Horizonte «Grupo Corpo». Ils créent ensemble, en 1999, «D'une Rive à l'autre», une pièce qui obtient un succès international. En 2001, il va à la rencontre du continent Africain et anime des ateliers autour de la création artistique. En 2003, il fonde une nouvelle compagnie «Compagnie Fred Bendongué» et poursuit son travail de recherche et de création.

Fred Bendongué est le premier chorégraphe français à recevoir un Bessi Awards aux Etats-Unis en 1996. Source, centre des arts : <http://www.centredesarts.fr/spectacle.php?id=137>

Areski Hamitouche ou la passion d'associer des univers qui n'ont pas habituellement l'opportunité de se rencontrer

Jusqu'en 2002, Areski Hamitouche était chargé de la direction musicale de la Compagnie Azanie qui avait la particularité de présenter des créations danse avec des musiciens en live. « *On a fait cinq créations en dix ans d'existence, et on a monté la Bande qui a pas mal tourné au niveau national et européen. J'ai quitté Azanie après la Biennale 2002 et j'ai créé Compagnie Mudanza avec une partie de l'équipe qui constituait Azanie. L'idée principale est toujours de lier ces deux formes d'expressions que sont la danse et la musique. Au niveau de la création musicale, je fonctionne beaucoup en associant des univers et en particulier ceux qui n'ont pas l'opportunité de se rencontrer. Je fais beaucoup de recherches sonores. Par exemple, la dernière création danse que j'ai faite pour la Cie Azanie était une association entre le monde lyrique et le monde afro. Cie Mudanza a une ligne directrice qui se définit en une phrase : " de la scène à la rue, de la rue à la scène ". Nous fonctionnons en collectif avec une volonté de fédérer un ensemble d'associations, d'individus artistes, d'institutions, autour de différents projets. Ces individus et associations peuvent s'interpeller, se solliciter en fonction de leurs compétences. Notre domaine d'inspiration est la diversité des formes d'expression traditionnelles profanes et populaires que nous mettons au service d'une écriture contemporaine. Nous avons développé en particulier une relation très forte avec le Brésil et Cuba. »*

La break danse est une danse individuelle ou duale qui se déploie au centre d'un espace circulaire constitué par un public participant. Sous les regards du cercle, les danseurs s'évertuent à réaliser un ensemble de figures codées – la toupie, la couronne, etc. – selon une logique de performance, ou dansent face à face selon la logique du défi.

Virginie Milliot-Belmadani

Lettre d'information du Gazomètre n°52. Hiver 2004 - Entretien avec Areski Hamitouche.

Pourquoi t'es-tu intéressé à la break dance ?

« Tout est parti de mon quartier des Minguettes à Vénissieux où il y a quelques années, il n'y avait pas grand-chose à faire. Nous étions livrés à nous-mêmes, entre copains, il n'y avait pas de structures qui proposaient d'activités. À travers les médias (TV, magazines...), on a pris conscience que des choses bougeaient, on a vu des danseurs et cela nous a touchés directement. J'ai commencé à m'influencer de mouvements de break dance et les introduire dans ce que je faisais. **La break dance est arrivée dans les banlieues et a bouleversé les jeunes ; tous les Maghrébins, les Noirs se sont mis à faire ce style de danse, car il correspondait à une force réelle, il dérangeait, il était perturbant pour les spectateurs. La break dance n'est ni harmonieuse, ni douce ; ce nouveau langage semble avoir fait réfléchir les gens.** C'est aussi ce qui m'a intéressé dans la break dance ; car j'aime déranger les gens. La break dance a été pour moi un moyen d'évoluer ; ça a été un point de départ. L'aventure avec Traction Avant Compagnie a commencé en 1984, lorsque Marcel Notargiacomo a fait passer une audition à des breakers afin de monter un spectacle. On a commencé par travailler avec un chorégraphe, Pierre Deloche, puis nous avons monté notre premier spectacle qui a tourné dans différents lieux. L'enseignement est venu dans un deuxième temps. Nous sommes les premiers à avoir découpé les mouvements de break pour les enseigner. Au départ, c'était très intuitif, très spontané. (...)

Grâce à Marcel Notargiacomo et Sumako Koseki, la chorégraphe, on a créé Un break à Tokyo, mélange de break et de buto. Le mélange, le métissage m'a intéressé, car break et buto sont deux univers opposés, antinomiques. J'ai aimé cette énergie car c'était la mienne, je me suis retrouvé. **Traction Avant Compagnie, c'était comme ma famille, je me sentais protégé ; lorsque je faisais quelque chose, j'avais une structure, des gens compétents autour de moi, comme Marcel. Mais j'ai senti que je pouvais tourner en rond ; d'ailleurs, j'ai eu des critiques de Marie-Christine Vernay, journaliste à Libération. À propos de Un break à Tokyo, elle disait : "Samir absent". J'ai commencé à flipper. Je me suis posé des questions : "Quelle est la solution ? Quelle est la sortie ?" Il fallait que j'aille plus loin. On m'a conseillé de tenter un dossier avec le ministère des Affaires étrangères, pour la Merce Cunningham School de New York. »**

Ça a marché. Samir Hachichi est parti danser à New York où il a appris différents styles et où il s'est forgé le sien.

Entretien avec Samir Hachichi, danseur à Traction Avant Compagnie Vénissieux.

Propos recueillis par Benoît Guillemont, février 1992.

http://www.culture.gouv.fr/rhone-alpes/dossier/cg/siteht/dvd_main_bibli.htm

En 1996, Jean-Pierre THORN réalise un film en trois temps sur le mouvement hip hop dans la région lyonnaise. On y rencontre notamment les artistes de Saint-Priest, Kader Attou de la Compagnie Accro rap et Nicolas Pruvost de la compagnie Street boy'z ainsi que Zoro Ouanes Henchiri de Traction avant à Vénissieux. Ils disent la triste réalité de la vie au quotidien dans la cité et ô combien la danse leur permet d'en sortir.

- Institut national de l'audiovisuel - **Génération hip hop ou le mouv' des ZUP**

<http://www.ina.fr/archivespourtous/index.php?vue=notice&from=fulltext>

[&full=+hip+hop&num_notice=1&total_notices=16](#) - Partie 1

<http://www.youtube.com/watch?v=OVN9W7I5bfw> - Partie 2

<http://www.youtube.com/watch?v=4r6BQ5oXxD0&feature=related> - Partie 3

2) Le défilé de la biennale de la danse de Lyon : un pont entre le centre ville et les quartiers



INA - Défilé de la Biennale de la danse à Lyon MIDI 2 - A2 - 17/09/1996 - 00h02m42s
À Lyon, devant 200 000 spectateurs, le premier défilé de la Biennale de la danse a réuni les professionnels brésiliens et les amateurs de banlieue <http://www.ina.fr/archivespour tous/>

Un certain 15 septembre 1996



Initié en 1996 par Guy Darnet, directeur artistique de la Biennale de la Danse et de la maison de la danse de Lyon, ce Défilé inspiré des carnivals brésiliens est devenu en quelques années un grand événement populaire, sans équivalent en France. Il attire 300 000 personnes dans les rues, et touche plus de 400 000 personnes via la télévision.

En préambule des nombreux spectacles proposés dans le cadre de la biennale dans la plupart des équipements culturels de l'agglomération, le défilé n'est cependant pas qu'une parade d'annonce. C'est en soi, un grand événement. Plus de 4 000 participants défilent en centre ville.



Musiques, costumes et chorégraphies s'élaborent chaque année autour d'un thème en lien avec la Biennale : « Aquarela Do Brasil » en 1996, « Méditerranée » en 1998, « Les routes de la soie » en 2000, « Du Rio Grande à la terre de Feu » en 2002, « L'Europe des grands récits » en 2004, « Le Monde des Villes » en 2006 et « Légendes d'avenir » en 2008.

Dans les quartiers retenus au titre de la politique de la ville de l'agglomération et des départements de la région Rhône-Alpes, des bénévoles travaillent tout au long de l'année avec des chorégraphes professionnels de danse urbaine impliqués dans les quartiers, des partenaires essentiels pour la mise en place du Défilé, comme Pierre Deloche, Mourad Merzouki, et bien sûr, la compagnie Traction Avant qui est toujours présente. Ils réalisent aussi leurs costumes et les éléments de parades (chars...) pour défiler le grand jour au cœur de la ville sous les applaudissements du public et devant les télévisions. Aujourd'hui, l'événement est connu et reconnu comme un événement, un grand rendez-vous. Cependant, si la première édition avait déjà fait événement, elle n'en était pas moins aventure, et aventure humaine avant tout : les populations des banlieues venaient offrir aux nombreux spectateurs applaudissant un spectacle de danse urbaine de grande qualité au cœur de la métropole.

« L'ordre symbolique de la cité était pour un jour renversé : les exclus, les relégués, ceux qui n'ont plus ou n'ont jamais eu d'existence sociale à part entière, occupaient l'espace du centre ville et défilaient sous le regard des citoyens ».

Warda Hissar-Houti, directrice générale d'ARALIS,
cahier millénaire3 Les politiques culturelles, février 2000

Lyon, deuxième agglomération de France, a fait le choix de la danse et du mouvement depuis longtemps déjà : Traction Avant, la première compagnie de danse Hip Hop a été créée en 1983, puis il y a eu l'opération "Danse Ville Danse" et les Rencontres européennes de danse urbaine qui ont lieu pour la première fois en 1990.

La Maison de la Danse reste unique en France ; c'est un théâtre de 1100 places qui abritait autrefois le Centre dramatique national de Lyon et qui est désormais consacré à la danse sous toutes ses formes. Cela signifie qu'elle s'intéresse depuis plusieurs années aux jeunes issus de la banlieue — je peux citer Accrorap, Fred Bendongé et Käfig —, qu'elle les accompagne dans leur parcours professionnel et qu'elle leur offre son plateau, au même titre qu'à Béjart et Kilian.

Avec la Biennale de la danse, qui existe depuis 1984, j'ai voulu toucher un public qui n'est pas le public traditionnel de la danse, même s'il est très nombreux à Lyon. La Maison de la danse compte aujourd'hui 10.500 abonnés qui ne sont pas tous "balletomanes" ; nous avons donc franchi un cap très important et nous le devons peut-être à cette ouverture. En 1992, la Biennale fut consacrée à l'Espagne sous la forme d'une feria organisée au coeur de la ville. Celle-ci a réuni 150.000 personnes dont 15.000 Espagnols. En 1994, nous avons organisé "la Fête en couleurs", essentiellement africaine, qui a réuni, là aussi, près de 100.000 personnes. Il est donc possible de faire venir un large public qui n'est pas forcément celui qui entre dans les théâtres. En 1996, à l'occasion d'une Biennale **consacrée au Brésil, j'ai rencontré une école de Samba installée dans un hangar, où toutes les catégories sociales étaient réunies et qui, en tant que lieu de rencontres, jouait un rôle social très important. M'inspirant de cette expérience** et face au manque de communication qui existe chez nous, **j'ai souhaité faire se rencontrer des gens autour d'un projet.** De là est née l'idée du défilé, soutenu par le Ministère de la culture : **il s'agit de faire travailler des amateurs, jeunes et moins jeunes, autour de la notion de danse urbaine avec des chorégraphes professionnels.** Pour cela, il faut un opérateur (centre social, MJC, théâtre, association, etc.), des fonds (que nous amenons sous la forme de la prise en charge du chorégraphe pendant six mois et d'enveloppes distribuées à chaque groupe). **L'originalité de ce défilé est qu'il est totalement chorégraphié.** La première expérience a donc eu lieu en septembre 1996, elle a réuni dix-sept groupes venus des quartiers et de la périphérie de Lyon.

Il s'est passé quelque chose de formidable. D'abord parce que **les groupes, composés de personnes de 10 à 80 ans, ont travaillé ensemble.** Ensuite, parce que **nous invitons les quartiers à être les vedettes au coeur de la ville.** Ce défilé a rassemblé 200.000 personnes dans les rues de Lyon. Suite à ce succès, nous avons décidé d'organiser le prochain défilé pour la Biennale 1998 sur le thème de la Méditerranée.

Extrait de l'intervention de Guy DARMET à la table ronde Mixité urbaine, Mixité culturelle, animée par Jean-Michel DJIAN (directeur du Monde de l'Éducation) organisée dans le cadre des Rencontres des Cultures urbaines à la Villette le 15 octobre 1998.

Le « défilé » en « quelques » mots, par Philippe Dujardin

Amateur

Amateur : « celui (ou celle) qui manifeste un goût de prédilection pour quelque chose ou un type de choses représentant une valeur ». Ce que la formule du défilé rend possible : vivre l'heureux temps de la société des « amateurs ».

Banlieue

C'est d'elle qu'est venue l'énergie, c'est d'elle que sont venues les formes inédites qui ont nourri depuis plus de dix ans l'extravagante déambulation chorégraphiée du défilé. Le dehors a investi le dedans. Le pauvre a nourri le riche.

Confluences

Ce n'est pas seulement de l'agglomération lyonnaise que confluent vers le site du défilé ses acteurs et spectateurs. C'est, aussi, de la région Rhône-Alpes. Mieux c'est d'Italie, de Belgique, d'Allemagne qu'arrive désormais le renfort des danseurs.

Dignité

Le vocabulaire des « dignités » ressortit à celui de l'ancien régime. La langue de la « dignité », depuis la déclaration universelle de 1948, sert la cause des droits de l'homme. La « mise en dignité » est l'opération commune, ordinaire, par quoi tout objet ou toute personne se trouve « exhaussée ». Telle est la vertu du défilé.

Émulation

Les acteurs de l'ainsi nommée « parade citoyenne » ne répondent à aucune autre contrainte que le plaisir : le plaisir d'en être. Leur inventivité n'est stimulée par aucune concurrence. Leur bénévolat est simplement excité par l'émulation.

Huit-décembre

Des décennies durant les Illuminations du 8 décembre auront été l'unique marqueur festif de la cité lyonnaise. Celle-ci en a enfin inventé un second, « le défilé », tout en « festivalisant » le premier. La cité lyonnaise aurait-elle accompli sa mue ?

Pilotage

L'invisible est là, sans quoi rien du défilé ne serait possible : le comité de pilotage. De ce cercle de partenaires institutionnels, aussi composite que l'est le défilé, tout dépend : le choix du thème, la sélection des groupes, et bien évidemment le financement.

Rituel

Ce n'est pas la répétition d'une manifestation qui la constitue comme rituel. C'est l'impossibilité morale de s'y soustraire. Telle fut l'effet déclencheur de la soirée du 15 septembre 1996 : produire une double négation : on ne pourrait pas ne pas reconduire l'entreprise. Le 15 septembre devenait inaugural. En septembre 2010 se déroulera la 8e édition du défilé.

Urbanité

« Politesse fine et délicate, manières dans lesquelles entrent beaucoup d'affabilité naturelle et d'usage du monde. Synon. civilité, courtoisie, politesse; anton. grossièreté, rusticité, vulgarité. » Usages du monde urbain devenu le nôtre.

L'aboutissement d'un travail en réseau

Cet événement qui va devenir l'un des grands rendez-vous de l'agglomération lyonnaise est aussi un aboutissement, celui d'une reconnaissance de la culture urbaine, du hip-hop. Cette reconnaissance tient à la volonté politique des élus, des professionnels de la culture et notamment de Guy Darmet, et des structures intermédiaires à l'exemple de la compagnie Traction Avant ou des MJC, mais aussi au courage des jeunes danseurs qui ont non seulement beaucoup travaillé, mais aussi accepté de s'ouvrir à d'autres formes artistiques. Sans cette ouverture, le hip-hop et plus particulièrement la break dance seraient restés aux pieds des tours.

En fait, la valorisation des cultures urbaines répondait autant au désir de reconnaissance des jeunes qui se cherchaient une identité qu'à celui des acteurs politiques, institutionnels et associatifs de renouer des liens positifs avec la jeunesse des banlieues populaires.

Ces volontés se sont rencontrées parce que l'ensemble des acteurs concernés ont travaillé en réseau et ainsi ils ont pu jeter des passerelles entre les jeunes, les professionnels, les institutions, les associations et les élus, le monde social, culturel, politique. Ce partenariat entre des mondes qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble a été facilité par les acteurs de la politique de la ville qui déjà depuis plusieurs années expérimentaient des formes de travail partenarial territorialisé, mais probablement aussi par un certain esprit lyonnais. En effet, les premières actions de pratiques artistiques dans le domaine des cultures urbaines ont été initiées par les associations, les professionnels et les élus de la politique de la ville avant d'être reconnues par le monde de la culture. Et si ce milieu très fermé de la culture a pu amener les jeunes des banlieues à défiler en centre ville, c'est aussi probablement parce qu'à Lyon, des habitudes d'échanges et de solidarité existent et surtout parce que des hommes ont le souci d'entretenir ce travail en réseau.

Ainsi, Michelle Luquet et Guy Darmet de la maison de la danse, forts des expériences des ateliers dans différentes associations et notamment dans les MJC, et soutenus notamment par Gilberte Hugouvieux (ISM), Philippe Delpy (FAS), Benoît Guillemont (DRAC), Marc Villarubias (Ville de Lyon), Marcel Notargiacomo (Vénissieux), ont-ils su et pu convaincre les élus et l'ensemble des financeurs. La Ville de Lyon s'est ainsi lancée dans un événement particulièrement marquant et lourd de sens.



La belle rencontre de Zanka et d'ARALIS

Pour le défilé de 1998, la compagnie Zanka de Margot Carrière et l'Association Rhône-Alpes pour le Logement et l'Insertion Sociale - ARALIS ont présenté un spectacle féerique, magique, tendre et émouvant, un rêve fabriqué dans les anciens entrepôts de la SNCF d'Oullins.

Le projet a réuni des travailleurs migrants retraités, des chômeurs, des personnes handicapées, des femmes seules, etc. Cent cinquante personnes se sont progressivement réparties entre les différents ateliers. Avec l'aide des quinze artistes mobilisés, ils se sont quotidiennement appliqués à la conception des costumes, du char, des échasses, ont répété la danse et la musique... La table était ouverte et différents curieux, partenaires institutionnels, travailleurs sociaux, amis des uns et des autres passaient chaque jour par la friche. En deux mois, ils ont servi 2500 repas. Des chômeurs qui n'arrivaient pas à se motiver pour aller au bureau de l'ANPE ont fait chaque jour deux heures de bus pour coudre, clouer, danser, échanger et rêver avec la troupe. Changement de cadre, changement de regards... certains ont commencé à se raser, d'autres à se redresser, à réapprendre à échanger et à rire.

Ce projet est né de la rencontre entre une conviction et une occasion raconte Warda Hissar-Houti (directrice générale d'ARALIS). La conviction que les outils traditionnels de l'intervention sociale doivent être repensés... La prolifération des "valides invalidés par la conjoncture" - pour qui le chômage est devenu un état non plus transitoire mais permanent - a redéfini le sens de l'intervention sociale en déplaçant la frontière entre les "intégrés" et les "marginiaux". On ne peut plus aujourd'hui penser comme si les difficultés étaient uniquement du côté de la marge et de ses incapacités. Il s'agit de remobiliser ces oubliés et ces exclus de la société, en commençant par leur redonner le sentiment d'exister. En sortant de la gestion du handicap, pour travailler sur les capacités et les potentialités. L'opportunité fut la rencontre avec la compagnie Zanka, qui avait un projet esthétique et cherchait une structure d'appui pour le défilé de la Biennale de la Danse en 1998...

L'action culturelle, ainsi nommée lorsque la production artistique naît de la rencontre hybride entre la culture et le social est une sorte d'objet mutant entre deux eaux. Pas suffisamment "pure" pour appartenir à la culture, l'action culturelle est dans le champ du social, souvent regardée comme un luxe, une cerise sur le gâteau de la misère, un travail à la limite du superficiel et du non vital, les priorités sont ailleurs. Et pourtant ...

Pour en savoir plus cahier millenaire3 n°19, Les politiques culturelles, février 2000

3) De la rue à la Maison de la danse en passant par la MJC : le rap monte sur scène



Que ce soit à l'occasion de manifestations, comme l'étape de la caravane des quartiers ou quartiers en coupe à Lyon, ou à l'occasion de festivals comme les rencontres de la Villette ou Danse Ville Danse d'abord à Villefranche-sur-Saône puis à la Maison de la danse de Lyon, les danseurs de hip-hop vont monter sur scène. C'est une évolution majeure. Certains diront qu'en quittant le bitume de la rue, en s'organisant non plus en cercle avec autour des participants potentiels, mais devant un public immobile, le hip-hop va perdre son âme. D'autres diront qu'en évoluant ainsi en s'ouvrant sur de nouvelles mises en valeur, le hip-hop va s'enrichir et conquérir de nouveaux publics. Michelle Luquet, aux commandes de la maison de la danse avec Guy Darnet conclue qu'il y a toujours eu des sectaires et des intégristes, que cela ne l'intéresse pas et que seule compte la qualité des groupes. Et, Jean-Pierre Thorn explicite la spécificité lyonnaise en la comparant au mouvement qui se vit à Paris, beaucoup plus comme une forteresse en dehors de tous les circuits culturels.

« Il y a eu sur la région lyonnaise des échanges, non pas pour que les artistes perdent leur spécificité, mais pour qu'ils acquièrent des éléments qu'ils ne possédaient pas, comme l'utilisation de l'espace, l'écriture scénographique, la construction d'un propos. À Paris, on est plus dans le style, c'est-à-dire dans le travail individuel du danseur, avec un repli sur soi, une peur de perdre son identité. »

Une profusion d'ateliers et de spectacles de cultures urbaines

Si le hip-hop se révèle un fabuleux moyen d'expression, il est également pour les animateurs des associations de quartier (MJC, Centres sociaux...) une belle occasion de mobiliser les enfants et les jeunes sur des activités qui les motivent et les canalisent. Par ailleurs, la pratique du hip-hop permet de développer des aptitudes diverses depuis l'écriture jusqu'à la danse en passant par l'expression graphique, le tag et le graff. Les textes, la force des mots, le sens des propos comme les techniques, souvent difficiles, propres aux mouvements et figures de la break danse, sont autant de supports éducatifs voire pédagogiques. Au niveau plastique aussi, il est indispensable de travailler et de progresser pour devenir un virtuose de la bombe aérosol, et cette pratique qui nécessite adresse et entraînement constitue une véritable technique artistique. En effet, le graff fait intervenir de nombreuses notions plastiques - stylisation, géométrisation, équilibre... - et peut se trouver également en relation avec d'autres domaines artistiques comme l'infographie, la photographie, la bande dessinée.... On mesure alors toute la dimension de cette matière dans un objectif éducatif en centre de loisirs comme en milieu scolaire. Le hip-hop, cette culture parallèle où pointent l'attrait de la liberté et le ton de la révolte, peut ainsi être utilisé comme une jonction entre le monde scolaire et les réalités de la rue, et peut s'avérer d'une grande richesse éducative. De plus, et c'est essentiel, proposer des ateliers de pratiques de cultures urbaines, c'est proposer une activité motivante pour les jeunes.

Enfin, et comme toute activité collective, les ateliers de hip-hop permettent de sensibiliser les jeunes à certaines règles et disciplines nécessaires à la vie en collectivité mais aussi de les inciter à s'écouter, échanger et s'ouvrir à d'autres cultures et ainsi à développer leur curiosité. Ce fantastique moyen de pouvoir renouer des liens, échanger et construire de nouvelles relations à partir d'une activité qui raisonne avec le mot « plaisir » va être grandement utilisé par les associations de quartiers. Les MJC vont notamment développer ces possibilités de pratiques artistiques. La DRAC (direction régionale des affaires culturelles) comme la DRJS (direction régionale de la jeunesse et des sports) vont d'ailleurs largement faciliter ces expériences. Les associations engagées dans cette dynamique recevront même un label du ministère de la culture. Les grands équipements culturels seront même contraints à s'engager sur des expérimentations pour s'ouvrir à un public plus large, à l'exemple de la Maison de la danse.

On est dans une politique de reconnaissance et de lien avec toute une jeunesse que l'on croyait avoir perdue, et dans un processus profond d'insertion, d'intégration et de lutte contre l'exclusion.



Après Mantes la Jolie, Toulouse, Saint-Étienne, Dunkerque, Marseille, Montreuil, Albi, Valenciennes, Belfast, Barcelone, Colmar, Nîmes, la caravane des quartiers se pose à Lyon

C'est dans ce même esprit que Lyon va accueillir la caravane des quartiers en août 1997 qui sera aussi l'occasion de valoriser les nombreux groupes de hip-hop émergeant dans l'agglomération. Comme pour le défilé, l'objectif poursuivi à travers l'accueil de la caravane des quartiers est aussi de mêler les musiques, les rythmes, les voix, les cultures, les expressions artistiques, les Lyonnais et de partager des rires et de belles émotions. Mais cette fois, ce ne sont pas les artistes et amateurs des quartiers périphériques qui sont allés au centre de la ville mais la population de toute la ville qui était invitée à se rendre dans l'un des quartiers. Cinq jours de spectacles ont ainsi été organisés pour fêter la fin des nombreuses animations de l'été et pour tout simplement faire la fête avant de se remettre dans le tourbillon de la rentrée, de l'école, du travail et du quotidien. Entre le 27 et le 31 août 1997, la ville de Lyon, et plus particulièrement les délégations de l'animation culturelle et de la politique de la ville respectivement confiées par le Maire de Lyon, Raymond Barre, à ses deux adjointes, Michèle Mollard et Anne-Marie Comparini, a ainsi organisé cet accueil exceptionnel de la caravane des quartiers.

Et la caravane ce n'est pas tout à fait un événement comme les autres. Certes ce sont des artistes qui arrivent présenter des spectacles, mais ils sont accompagnés d'une équipe de caravaniers qui suit la caravane pour monter les chapiteaux et surtout pour aller à la rencontre des habitants des quartiers et des villes qu'ils traversent. Ainsi, c'est plus d'une centaine de personnes qui s'installent dans un tourbillon de musiques et de couleurs. L'autre particularité de l'évènement est la préparation de l'accueil, car c'est tout le quartier qui se doit de préparer l'arrivée de la caravane. La réussite de l'étape repose avant tout sur la rencontre des caravaniers et des habitants du quartier. Dans le domaine artistique aussi, si la caravane est l'occasion d'accueillir des spectacles, elle est aussi l'occasion d'en produire. Ainsi et notamment pour l'ouverture de l'évènement, ce sont notamment les jeunes danseurs hip-hop lyonnais qui ont donné le ton. Ils ont été suivis par les chevaucheurs et la bande à jojo, le spectacle haut en couleur Galicia tropical de Manu Chao, les bidons de Générik Vapeur, la chanteuse raï Zahouania et Arno dans une ambiance particulièrement festive place du 8 mai, dans le quartier des Etats-Unis au cœur du huitième arrondissement de Lyon.

Là encore, l'agglomération lyonnaise va s'inscrire dans la dynamique de la valorisation des cultures et des quartiers. L'installation de la caravane n'est pas un hasard. Elle marque la volonté des acteurs et des financeurs de la politique de la ville d'agir en ce sens. Le projet est soutenu dans le cadre de la Politique de la Ville par l'Etat, la région Rhône-Alpes, le Grand Lyon et la Ville de Lyon.

L'ethnologue Virginie Milliot-Belmadani qualifie d'expérimentation pluraliste la politique en faveur des cultures urbaines qui se sont déployées dans les années 1990 dans l'agglomération lyonnaise et précise le sens qu'elle donne à cette pluralité : *« Toute reconnaissance de la diversité suppose une négociation du commun ; La voie pluraliste est une expérimentation de cette tension entre diversité et viabilité des institutions. Elle entraîne nécessairement des conflits, des confrontations, parce qu'elle impose un format à la visibilité des différences. Dans ce cadre de reconnaissance formelle, se reproduisent également des logiques d'acculturation et une certaine forme d'aliénation sémantique de la différence. Mais dans ce cadre imposé, se développent également des résistances et des échanges, des négociations qui engendrent une progressive transformation du cadre lui-même. Ce qui s'expérimente sur le terrain de ces politiques culturelles, c'est ainsi une nouvelle manière de concilier intégration et pluralisme... »*

Extrait de l'article de Virginie Milliot-Belmadani
Vers une « intégration pluraliste » - cahier millénaire3 - Février 2000

Danse Ville Danse

Les premières rencontres nationales de danses urbaines ont eu lieu à la Villette en 1996. Depuis, chaque année, le parc de la Villette poursuit son investigation des formes artistiques issues des villes et des banlieues. Il accueille, pendant six semaines, une centaine de spectacles et quelque 2 000 artistes de tout horizon : danse, musique, théâtre, cirque, vidéo et arts graphiques. Ce grand rendez-vous est avant tout celui du métissage.



Danse hip hop, théâtre, concerts, débats, chantiers... Du monde des affaires à la biosphère, tout paraît prêt à implorer. Il est urgent de réapprendre à être, autrement que par l'avoir. Plus que jamais la pensée, l'imaginaire et le sensible nous sont indispensables. Les artistes hors normes des Rencontres les mettent énergiquement en œuvres hybrides, urbaines, métissées, en ouverture à un monde meilleur...

Edito des rencontres de la Villette

Avant ces rencontres nationales, Villefranche en 1992 puis Lyon en 1993 allaient organiser les premiers festivals de danse urbaine en région *Danse Ville Danse*. Les groupes qui se réunissent tout au long de l'année aux quatre coins de la région peuvent se retrouver et se produire sur une vraie scène grâce à ces rencontres de danses urbaines.

Au cours d'une émission de Radio pluriel, Gilberte Hugouvieux (ISM) présente le travail effectué avec les amateurs et les jeunes professionnels de la danse dans les différents quartiers de l'agglomération et les enjeux de danse Ville Danse. Philippe Delpy (FAS) souligne l'intérêt des pratiques culturelles dans un processus d'intégration et Françoise Bernillon (FAS) montre l'importance de l'expression permise par la danse et dans la construction des rapports sociaux. Benoît Guillemont apporte l'éclairage de la DRAC.

Emission : Danse ville danse - Réalisateur : Olivier Flandin
Radio : Radio Pluriel - Diffusé le 01-12-1993 - Durée 20:00 minutes
<http://www.epra.net/fiche.php?from=list&id=3161&numero=10>

4) 1998 : Quartiers en coupe et coupe du Monde

Quartiers en coupe

En 1998, la coupe du Monde de football se déroule en France. La Ville de Lyon organise « Quartiers en coupe ». L'objectif est d'allier lien social, culture et sport en invitant les habitants des quartiers à partager sur l'espace public un temps fort en trois séquences, des tournois et animations sportives, des spectacles essentiellement de culture urbaine et la retransmission d'un match sur écran géant, et ce dans une ambiance festive et conviviale.

En grande majorité, les formes artistiques présentées relèvent de la culture urbaine, du hip-hop. Là encore, l'occasion est donnée aux groupes locaux de se produire devant du public. L'opération est portée par l'adjointe au Maire de Lyon déléguée à la politique de la ville, financée dans ce cadre et mobilise plus de quarante associations pour cinq événements.

Et le 12 juillet, après la présentation du spectacle de l'association Kassou et la grande animation de la bande de la Compagnie Azanie, plus d'un millier de spectateurs, les yeux rivés sur l'écran géant installé devant le gros caillou du boulevard de la Croix Rousse, vont regarder la France gagner face au Brésil grâce à un doublé de Zidane et un but de Petit, grâce à une équipe Black Blanc Beur.



On se plaît alors à croire qu'au-delà des différences de ses populations et de ses territoires, la France est unie, que le temps des discriminations est terminé.

La coupe du Monde 98 ou le symbole fugace d'une société qui accepterait sa diversité

Selon Ludovic Lestrelin, maître de conférence en Staps, cette équipe de 1998 était perçue comme le reflet de la diversité, mais c'était un discours totalement reconstruit, artificiel. Les grands sports, surtout le football, peuvent générer des mouvements collectifs très forts, mais temporaires. Le succès joue un grand rôle dans ce sentiment, également. La France s'est reconnue dans son équipe en 1998 parce qu'elle est allée au bout.

http://www.eurosport.fr/football/france-98/1998/la-france-black-blanc-beur_sto1632374/story.shtml

Il semble en effet que l'on ne construise pas du patriotisme sur du football. Le philosophe Alain Finkielkraut nous rappelait déjà en 1998 ce qui « fait communauté » et qu'il ne faut pas confondre l'identification à une équipe de foot et l'adhésion à une culture, à une langue, à des valeurs.

Le figaro, 05. La France ne fredonne plus le refrain black blanc beur

Et même si la moitié des joueurs de l'équipe de France vient de banlieues, il n'y aurait pas de réelle identification aux joueurs. "Une certaine rancoeur est même perceptible" à l'encontre d'un Sylvain Wiltord, d'un Patrick Vieira ou d'un Thierry Henry. À Neuilly-sur-Marne, Trappes, ou aux Ullis, ces "vieux Bleus" n'auraient laissé aucune trace, ni gardé la moindre attache. Même à la Castellane, la cité marseillaise où Zinédane Zidane a grandi, devenue un lieu de passage obligé pour des médias qui multiplient les éditions spéciales sur "le fabuleux destin" du champion, les avis sont partagés, entre déception et amertume. *Le Monde* (11 juillet)

La magie Zidane ne semble plus en capacité d'occulter l'ampleur de la fracture sociale, des discriminations et des préjugés raciaux. La portée universelle du modèle politico-sportif d'intégration à la française semble avoir des limites.

« A l'époque, l'euphorie de la victoire avait créé l'illusion d'une France "black-blanc-beur", ressoudée par l'exemple de la fraternité sportive qui mène au succès. Huit ans plus tard, personne n'a vraiment cru qu'une victoire suffirait à faire oublier au pays ses démons et ses angoisses. Ciment national réunissant pour une fois le "peuple" et ses élites décriées, le foot a, malgré tout, été ramené à une plus juste place. L'autre leçon de la fièvre collective du Mondial est une confirmation : le pays est à l'affût de toute occasion de participer à un engagement collectif, de se retrouver "tous ensemble", pour reprendre le slogan syndical de 1995. C'est à la fois une bonne nouvelle - les Français sont toujours prêts à croire à quelque chose - et une mauvaise : en dehors des compétitions sportives internationales, de quelques rendez-vous émotifs ou festifs, de manifestations de solidarité pour une partie du pays, la France ne sait plus pourquoi se mobiliser, et comment utiliser l'énergie collective dont elle peut faire la démonstration.»

Édito du Monde le 10 juillet, 2006

À travers l'exemple de l'évolution du hip-hop et particulièrement de la danse urbaine dans l'agglomération lyonnaise et sa région, ou celui de la coupe du Monde de football de 1998, on voit bien que le désir de reconnaissance est fort, que les envies de vivre ensemble dans un contexte apaisé, de rencontres et d'élans partagés sont tenaces mais qu'ils ne franchissent pas les obstacles constitutifs de la fracture sociale.

Conclusion, la politique de la ville : une politique impossible ?

La Politique de la Ville a été créée à la fin des années 1970 et au début des années 1980, dans la dynamique militante d'après 1968. Le DSQ ou la politique de Développement Social des Quartiers, que va incarner Hubert Dubedout, va alors se construire sur des principes proches de l'autogestion et du développement endogène des territoires, et sur une certitude : de ces quartiers peut naître la possibilité du changement. Dans le même temps, les habitants des quartiers et notamment les jeunes de la deuxième génération sont dans une stratégie de revendication. Ils aspirent à être considérés comme des citoyens français à part entière, riches de leur double culture, aspirant à plus d'égalité et à se fondre dans la société. On est encore dans la dynamique de la Marche pour l'égalité initiée aux Minguettes en 1983.

De fait, les premiers temps de la Politique de la Ville vont être marqués par une multitude d'expérimentations propres à chaque territoire. Dans tous les grands quartiers d'habitats sociaux de France, des groupes d'habitants souvent soutenus par les associations locales se créent, des initiatives se prennent et des projets s'élaborent et se concrétisent. Cependant, organiser et animer concrètement la participation des habitants dans les quartiers ne s'est pas toujours révélé chose aisée, et le foisonnement des initiatives ne va pas s'avérer suffisant pour lutter contre les lourdes conséquences des difficultés économiques renforcées par la crise de 1993, et qui vont particulièrement affecter les populations de ces quartiers.

Aussi, l'Etat va vouloir reprendre les choses en main, structurer et harmoniser sa politique d'intervention. C'est pourquoi, les années 1990 sont marquées par autant d'élaboration de lois et de création de dispositifs. Cet arsenal réglementaire agrémenté de financements conséquents (bien qu'insuffisants), dont la moitié est dédiée à la réhabilitation des logements, s'explique aussi par l'impact violent de la crise sur l'accès à l'emploi des populations des quartiers d'habitats sociaux et la peur de conséquences graves en termes de cohésion sociale. La fracture sociale est au cœur des débats et des préoccupations. Il ne s'agit alors plus de compter sur les habitants pour être acteurs du développement de leur quartier, mais de politiques pour lutter contre l'exclusion dont ces habitants sont victimes.

Ces derniers partagent un sentiment profond de relégation et vont former de fait communauté, celle des précaires et des discriminés. L'émergence et le fantastique développement des cultures urbaines vont alors refléter la nécessité pour ces populations de s'exprimer et de se doter d'une identité face à une France qui les rejette. Les acteurs de la Politique de la Ville vont fortement soutenir ces pratiques culturelles à la fois pour garder un lien social à travers un langage universel, celui de la culture, mais aussi pour canaliser positivement l'énergie et l'expression de toute une jeunesse en mal de vivre.

Dans l'agglomération lyonnaise, grâce à quelques acteurs essentiels et à une habitude certaine de communication, une dynamique autour de la danse urbaine a émergé et rayonné au-delà même de la région. Celle-ci a permis d'aller plus loin qu'un simple soutien à l'expression des jeunes de banlieues et au développement d'ateliers de pratiques de cultures urbaines. En effet, on a assisté à un processus de soutien et de valorisation de la transgression de certains groupes de danseurs spontanés vers la création de compagnies proposant des spectacles chorégraphiés enrichis de rencontres et de mélanges d'expressions artistiques. Et, au-delà des compagnies concernées, c'est véritablement une marque profonde de reconnaissance de la richesse de la diversité et l'expression d'une volonté de vivre ensemble, qui se sont formalisées notamment à travers l'évènement du défilé de la biennale de la danse de Lyon.

Cependant, durant ces années 1990, et même si la volonté de lutter contre l'exclusion était réelle, il n'en demeure pas moins que le problème de fond qui a perduré, et ce depuis la fin des années 1970, est celui de la reconnaissance des populations issues de l'immigration.

Cette aspiration à être reconnues est d'autant plus forte que les populations des grands ensembles ont été les plus rejetées de l'emploi. Or, en France tout particulièrement, l'insertion se fait d'abord dans l'emploi. En effet, on ne peut nier le caractère identitaire du travail. Le travail est le facteur principal d'intégration. Le travail est également un facteur essentiel de construction de soi et d'épanouissement personnel. Enfin le travail permet d'avoir une position sociale et symbolique. Et quand les jeunes des quartiers, après plusieurs années d'études sont contraints à accepter des emplois précaires bien en dessous de leur qualification, on ne peut pas s'étonner de leur amertume et du sentiment de rejet qu'ils partagent entre pairs.

Quand le monde du travail devient instable et rejette particulièrement certaines populations, et notamment celles des quartiers de la Politique de la Ville, on mesure l'impact social. Une lecture des quartiers focalisée sur « l'exclusion », de territoires comme de populations, a éludé une remise en cause plus globale des grands mécanismes de fonctionnement de la société et en premier lieu celui de l'organisation du travail et celui de la répartition des richesses. La Politique de la Ville a des limites.

Ressources

Ouvrages

- ***Ghetto urbain***
Didier Lapeyronnie, éditions Robet Laffont, collection Le monde comme il va, septembre 2008
 - ***Quand la ville se défait***
Jacques Donzelot, réédition, éditions Points, 2008
 - ***L'Etat et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique***
Sylvie Tissot, éditions du Seuil, 2007
 - ***Sortir des banlieues***
Sophie Body-Gendrot et Catherine Withol de Wenden, éditions Autrement, 2007
 - ***Les Ghettos de la République***
André Gerin, député-maire de Vénissieux, Les Quatre Chemins, 2007
 - ***Les mixités sociales***
Christine Lelévrier, Problèmes politiques et sociaux, La Documentation française, n° 929, 2006
 - ***Sociologie critique de la politique de la ville : une action publique sous influence***
Gérard Chevallier, éditions L'Harmattan, 2005
- Répondre à la souffrance sociale***
M.Joubert et C.Louzoun, Erès, 2005
- Le Ghetto français***
Éric Maurin Enquête sur le séparatisme social, Editions du Seuil, 2004
- Les indicateurs sociaux : essai de problématique***
Bernard Perret, *Revue Informations sociales*, les mesures du bien-être, 2004
- L'insécurité sociale***
Robert Castel, éditions du Seuil, 2003
- ***L'insécurité sociale Qu'est-ce qu'être protégé ?***
Robert Castel, La République des idées seuil , 2003
 - ***Le nouvel âge des inégalités***
JP Fitoussi et P.Rosanvallon, éditions du Seuil, 1996
- La nouvelle question sociale***
Pierre Rosanvallon , éditions du Seuil, 1995

- ***La nouvelle question sociale – Face à l’exclusion, le modèle français***
Jacques Donzelot, éditions Esprit, 1991

Articles

- ***Le bulldozer et l’ascenseur***
Philippe Estèbe, article publié dans Innovations et sociétés - Territoires et territorialité : regards pluridisciplinaires, n°3, 2007
- ***Émeutes et révoltes : lutter ensemble, lutter contre***
Catherine Wihtol de Wenden, Ecartés d’identité n°111, 2007
- ***La politique de la ville : les enjeux d’une action publique conjointe***
Gilles Marchiset, revue interrogations n°4, 2006
- ***Les quartiers de la politique de la ville : une catégorie territoriale pour une politique de « discrimination positive »***
Philippe Estèbe, ACADIE, 2005
- ***Reconversions dans la politique de la ville : l’engagement pour les quartiers et militantismes institutionnels***
Sylvie Tissot, Politix. Revue des sciences sociales du politique n°70, 2005
- ***Les sociologues et la banlieue : construction savante du problème des quartiers sensibles***
Sylvie Tissot, Genèse, n°60, 2005
- ***Les bases de la politique de la ville (1988-1992)***
Centre des Archives Contemporaines politique de la ville
archivesnationales.culture.gouv.fr

Sites

- Keny Arkana
www.keny-arkana.com

Rapports institutionnels

- ***Politiques conduites envers les quartiers en difficulté depuis le début des années 1990 : bilan et perspectives***
Les travaux de la mission, lettre hebdomadaire du Carrefour n°270 du 6 novembre 2006 - Sénat
- ***Vers une citoyenneté plurielle ? Le rôle de l’origine ethnique dans l’intégration politique des 15-24 ans***
Vincent Tiberj, Notes de recherche du CEVIPOF, n° 14, 2004.

Synthèses et rapports du Grand Lyon

- ***Evaluation du Schéma directeur de l'agglomération lyonnaise***
Grand Lyon - Décembre 2003

- ***L'adoption du plan de mandat sous Raymond Barre (1996) : quand « l'esprit de coopération » supplante les clivages partisans***
Catherine Foret, mai 2008 - Synthèse millenaire3.com DPSA Grand Lyon

- ***Les Minguettes, un marqueur national de la politique de la Ville : retour sur les années 1980 et zoom sur la Marche pour l'égalité***
Catherine Panassier, décembre 2008 - Synthèse millenaire3.com DPSA Grand Lyon

- ***Politique de la ville dans le Grand Lyon : l'exemple de Vaulx-en-Velin***
Catherine Panassier, juin 2009 - Synthèse millenaire3.com DPSA Grand Lyon

- ***Années 2000 : quand la politique de la ville dessine la politique d'intégration à la française juin 2009***
Catherine Panassier, juin 2009- Synthèse millenaire3.com DPSA Grand Lyon

Interviews liées sur millenaire3.com

- **Bruno Voisin**, sociologue à l'Agence d'urbanisme du Grand Lyon, 2008
- **Pierre Suchet et Rémy nouveau**, service politique de la ville et renouvellement urbain du Grand Lyon, 2008
- **Lofti Debèche**, chargé de mission habitat à la Direction Générale au Développement Urbain du Grand Lyon, 2008
- **Alain Blum**, Chargé de mission au développement économique et à l'insertion au Grand Lyon, 2008
- **Kader Souifi**, Président de l'association ARCAD
- **Margot Carrière**, chorégraphe
- **Cédric Carmel**, jeune créateur d'entreprise, 2007
- **Fouzia Mekhnache**, médecin, qui a milité à Lyon au début des années 1980, 2008
- **Yaya Camara**, militant marche pour l'égalité, 2008
- **Bernard Ducoeur**, éducateur de prévention aux Minguettes, au début des années 1980, 2008
- **André Gerin**, député maire de Vénissieux, 2008
- **Michel Noir**, ancien député maire de Lyon et président du Grand Lyon, 2009
- **Bruno Couturier**, directeur du Grand Projet de Ville de la Duchère, 2009

- **Frédéric Schmidt**, directeur du Grand Projet de Ville (GPV) de Vaulx-en-Velin, 2009
- **Maurice Charrier**, Vice Président du Grand Lyon et maire de Vaulx-en-Velin, 2009
- **Philippe Estèbe**, enseignant et directeur de l'Institut des hautes Études de Développement et d'Aménagement des Territoires en Europe, 2009
- **Dominique Mouillaux**, chef du Service Habitat-Ville de la Direction Départementale de l'Équipement du Rhône (DDE), 2009

Autres interviews :

- **Jean-François Amadiou**, directeur de l'observatoire des discriminations, propos recueillis par Evelyne Jardin, Place Publique, 2005